



## Édito

de Sandra Laugier,  
Directrice adjointe scientifique de l'InSHS

L'interdisciplinarité est, avec l'international, une priorité majeure du CNRS. Et même si les interactions entre sciences — telles celles, en plein essor, entre chimie et biologie, ou entre mathématiques et informatique — sont nombreuses et fécondes, l'interdisciplinarité concerne désormais aussi les relations entre SHS et autres sciences [p2]

### ZOOM SUR... Le fait religieux

L'étude des religions, de leur critique, de la laïcité et de la liberté de conscience ne peut se limiter à l'actualité, même si celle-ci en rappelle l'importance à qui l'aurait oubliée. Cette étude doit prendre appui sur l'histoire de la modernité, ce qui implique un travail collectif et interdisciplinaire. Une telle histoire éclaire les problèmes contemporains et en retour, ceux-ci indiquent de nouvelles questions à poser aux doctrines et aux pratiques du passé. C'est ce qu'a entrepris le Labex COMOD (Constitution de la modernité)<sup>1</sup>, en tentant de repérer, sans céder à l'anachronisme, les invariants et les transformations des structures et des conduites de la sphère religieuse [p8]

### VIE DES RESEAUX

*Le Gis Participation du public, décision, démocratie participative*  
Deux raisons principales ont conduit à la création du Groupement d'intérêt scientifique Démocratie et Participation, fin 2009. D'une part, un double constat s'imposait : non seulement celui de l'ampleur nouvelle dans les sciences humaines et sociales des questions relatives au renouvellement de la démocratie, mais également celui de la dispersion des travaux sur la participation du public et la démocratie participative [p19]

### A PROPOS

La communication au CNRS : une force unique dans le paysage de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Le nouveau réseau de communicants du CNRS, *Com'On !*, publie les résultats d'une enquête sur les acteurs de la communication au CNRS réalisée pendant l'été 2013 [p4]

### FOCUS

Une expérience de l'interdisciplinarité entre sciences sociales et psychiatrie : le projet So-Psy

L'objectif de ce projet à caractère méthodologique est de contribuer au développement de nouvelles façons de décrire les pathologies mentales, l'expérience qu'en font les personnes et leurs conséquences pour ces dernières [p17]

### EN DIRECT DE L'ESF

Conférence internationale sur *L'alphabétisation culturelle en Europe*

La conférence s'est tenue du 16 au 18 avril 2015 au *Birkbeck College* de l'Université de Londres. Créé en 2007, le projet d'envergure européenne sur l'alphabétisation culturelle repose sur deux idées [p23]

### A SIGNALER

Salon *Innovatives SHS 2015*

Près de 70 projets concrets de valorisation seront présentés dans les domaines du patrimoine, de l'analyse territoriale, de l'éducation ou de la santé, dont plusieurs portés par des équipes allemandes ou québécoises. Inscriptions en ligne [...]

À LA UNE

#### LIVRE



*Critique de la destruction créatrice*, Pierre Caye, Les Belles Lettres, 2015  
Le système productif contemporain repose sur le paradoxe de la destruction créatrice, faisant de la richesse une affaire non pas d'accumulation

et de patrimonialisation, de construction et d'édification, mais de destruction, d'obsolescence programmée, de place nette et de table rase [...]

voir toutes les publications

#### REVUE

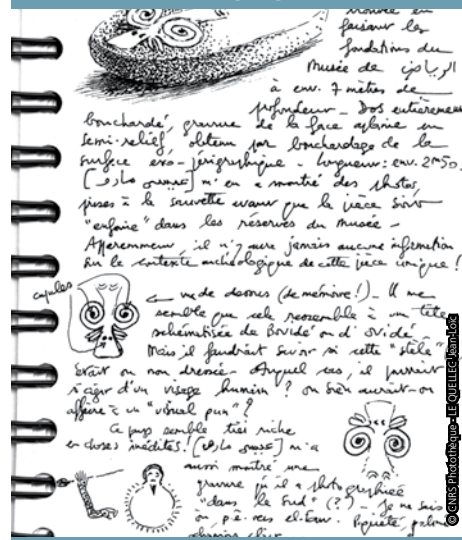


*Droit et Cultures* est une revue interdisciplinaire dont la réflexion est centrée sur les phénomènes juridiques. Le défi de *Droit et Cultures* est de s'affranchir de la réduction du phénomène juridique à une version

unique et de promouvoir une lecture plurielle des faits culturels ; il implique d'appréhender les représentations, les discours et les pratiques des acteurs [...]

voir toutes les revues

#### PHOTO



Pages extraites d'un carnet de voyage de Jean-Luc Le Quellec dont les dessins ont été réalisés lors d'une visite du musée de l'université de Ryadh en Arabie.



# Édito

de Sandra Laugier  
Directrice adjointe scientifique de l'InSHS

## Les SHS au coeur de l'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité est, avec l'international, une priorité majeure du CNRS. Et même si les interactions entre sciences — telles celles, en plein essor, entre chimie et biologie, ou entre mathématiques et informatique — sont nombreuses et fécondes, l'interdisciplinarité concerne désormais aussi les relations entre SHS et autres sciences. Pas seulement, comme on l'entend dire souvent, pour la dimension « sociétale » de la science, ses « impacts », mais aussi celle pour la pertinence des SHS comme composante indispensable de toute problématique scientifique.

Depuis son arrivée en 2010, la direction de l'InSHS a pu faire visiblement progresser l'importance des SHS au sein du CNRS et leur implication dans l'ensemble de la recherche. Cette progression s'est d'abord faite par la consolidation de notre domaine et sa mise en cohérence à travers de priorités transversales. Oui, la pluridisciplinarité existe au sein des instituts du CNRS, et en particulier à l'InSHS où coopèrent dans des réseaux, des programmes et des Unités Mixtes de Recherche, des disciplines très différentes et des méthodes et traditions intellectuelles hétérogènes. La diversité interne des SHS demeure une richesse et un enjeu. Les priorités de l'InSHS affichent cette volonté de décloisonnement interne — aires culturelles et études globales, genre, modélisations, numérique et mégadonnées, sécurité et éducation.

La progression a aussi été rendue possible par nos interactions avec les autres instituts, une véritable plus-value, à travers notamment l'action spécifique de la Mission pour l'interdisciplinarité du CNRS, les innovations et émergences rendues possibles par la coexistence unique de dix instituts pour une politique scientifique commune. Un positionnement déjà pluridisciplinaire, une habitude des écarts conceptuels ont permis aux SHS d'anticiper des questions émergentes (comme celles des risques et de la sécurité, du bien-être, des inégalités, du genre, du comportement...) et d'avoir un rôle moteur dans les actions interdisciplinaires, par exemple dans le cadre des PEPS, qui ont vu l'émergence de nouveaux acteurs SHS.

Il s'agit bien d'une petite révolution au sein des SHS... dont la priorité a longtemps été de se protéger en tant que champ et d'éviter toute « mise au service » des autres sciences. Ces préjugés sont en train de bouger : renforcer les SHS ne passe pas systématiquement par une approche protectrice. Elles sont une priorité, comme le montre l'action d'Alain Fuchs à la tête de l'Alliance ATHENA : elles sont, par tradition, soutenues au CNRS, où certains domaines n'auraient jamais connu autrement leur développement international. On ne peut engager d'interdisciplinarité sans une assise forte dans un champ de recherche qui a ses résultats, ses méthodes et sa légitimité.

L'atout de l'interdisciplinarité est la transformation mutuelle. On peut donner l'exemple des programmes PEPS HuMaln et Momis, à l'interface des humanités, du numérique, des mathématiques, ESERE et MAPS sur les vulnérabilités croisées, DIPP sur les politiques publiques ; du défi ITMM qui a montré que l'innovation dans le traitement de la maladie mentale n'était pas toujours du côté des molécules, de SENS qui a imposé le handicap comme objet interdisciplinaire ; du défi NEEDS qui a permis, après l'accident de Fukushima, que s'engage au CNRS une réflexion pluraliste sur les risques du nucléaire ; du défi Genre, qui suggère la prise en compte de la donnée « sexe » dans la recherche...

Quelques années d'efforts et de défis partagés ont permis qu'au CNRS, les SHS ne soient plus confinées au rôle moralisant et politiquement inacceptable du contrôle de la réception des sciences et technologies, de la « perception des risques » ; ni au rôle symétrique tout aussi moralisant d'« alerte », sans action effective. Le CNRS a été pionnier dans le *mainstreaming* des SHS, qui n'est possible qu'à trois conditions :

- ▶ refuser que les SHS soient là en alibi pour « l'acceptabilité » ;
- ▶ montrer que les défis doivent intégrer les SHS au centre ou en amont des problématiques pour les traiter correctement ;
- ▶ contester l'inégalité entre SHS et autres sciences, et le préjugé de leur non-pertinence pour certaines questions scientifiques.

Bref, c'est l'idée, que nous défendons depuis 2010, que *les SHS c'est de la science*, avec non seulement ses découvertes, ses concepts, ses échecs, ses révolutions, mais aussi ses constructions de l'objectivité et ses effets sur le monde.

Mais il reste du travail, comme le montre le sort ridicule fait aux SHS, notamment à l'ANR, dont les « défis sociétaux » (le changement climatique, l'alimentation, la transition énergétique...) devraient, par définition, impliquer la société.

Nous avons heureusement pu montrer que nous avons des ressources, par exemple sur *l'énergie*. Car il ne suffit pas de demander qu'on implique les SHS, il faut également être en mesure de proposer les compétences ajustées. D'où les actions de recrutement spécifiques, des coloriations de postes chercheur-e, le suivi des PEPS qui font émerger les profils interdisciplinaires.

Une vraie politique d'interdisciplinarité est la prise en compte des enjeux humains dans la formulation et la conceptualisation même des questions, programmes et défis. Mais elle suppose d'assumer une responsabilité sociale, pas évidente pour nous tous, et la nécessité d'agir dans la société, au-delà de la réflexivité. Nous disposons de théories. Mais il est clair, au vu des désastres récents (économiques, technologiques ou de causalité directement humaine comme la violence meurtrière) qu'il leur faut prendre en compte de nouveaux paramètres et contextes.

---

Notre tâche est de réajuster ces systèmes ou de les mettre en cause. Y compris en allant plus loin dans l'implication des citoyens ordinaires dans la recherche et la décision politique. Un acquis des SHS est cette *phronèsis* qui consiste à intégrer toutes les prémisses supplémentaires qu'implique la particularité des actions et situations humaines : ce que C. Castoriadis appelle « le domaine de l'humain ». La coopération des disciplines et méthodes n'est pas seulement un bon principe, mais aussi un moyen de mieux approcher le réel. Il n'est pas impossible qu'un jour, nous devions redéfinir des champs et frontières de la recherche pour rendre compte des phénomènes auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

**Sandra Laugier,**  
Directrice adjointe scientifique de l'InSHS

## La communication au CNRS : une force unique dans le paysage de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Le nouveau réseau de communicants du CNRS, *Com'On !*, publie les résultats d'une enquête sur les acteurs de la communication au CNRS réalisée pendant l'été 2013. Une source d'informations précieuses qui permet d'en savoir plus sur ceux qui, de la Direction de la communication aux laboratoires, en passant par les instituts et les délégations régionales, font la communication au CNRS. De cette cartographie de la communication se dégagent non seulement des profils plus jeunes, des personnes plus formées qu'il y a dix ans chez les professionnels de la communication mais aussi un manque de reconnaissance des correspondants communication qui contribuent pourtant à un maillage, territorial et thématique, unique dans l'enseignement supérieur et la recherche.

L'objectif poursuivi par l'équipe ayant réalisé l'enquête — composée de six professionnels de la communication au CNRS — était de mieux connaître l'ensemble des personnels impliqués dans la communication de l'établissement du fait de l'existence de professionnels de la communication (PC), d'une part, et de correspondants communication (CC), d'autre part. Ils ont cherché à en savoir davantage non seulement sur les acteurs de la communication, leurs différents types de profil mais également sur leurs activités et leur formation. Quels sont les profils de ces deux types de communicants ? Leurs activités sont-elles identiques, complémentaires ou radicalement différentes ? Quel temps y consacrent-ils, notamment dans les laboratoires ? Enfin, quelle est leur formation et quels sont leurs besoins respectifs en ce domaine ?

### Un fort taux de participation à l'enquête

La première information recueillie par cette enquête est le large écho qu'elle a eu auprès de l'ensemble des acteurs de la communication au CNRS. Avec un taux de réponses de près de 80 % — 891 participants sur une communauté estimée à 1 200 personnes<sup>1</sup>, dont seulement 15 % de professionnels — pour une enquête en ligne dont le temps de réponse était estimé à une heure, l'ensemble des communicants s'est senti concerné par cette enquête. Au final, on relève 490 réponses complètes et 401 réponses exploitables pour la partie concernant le profil des acteurs de la communication.

Qui sont les 891 personnes qui ont participé à l'enquête ? 76 % sont des ingénieurs et techniciens et 24 % des chercheurs ou enseignants-chercheurs ; 70 % sont des femmes et 30 % des hommes. Sur les 490 réponses complètes, 176 (36 %) sont des professionnels<sup>2</sup> et 314 (64 %) sont des correspondants communication.

### Une initiative née au sein de l'InSHS, révélatrice d'une attente chez les communicants

L'enquête sur les acteurs de la communication au CNRS a vu le jour au sein de l'InSHS. Proposée par Yves Doazan, responsable de la communication au Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille (Greqam) et Armelle Leclerc, chargée de communication à l'InSHS, elle a été suivie par un comité de pilotage composé de Samia Ben, chargée de communication au Centre de sociologie des organisations (CNRS/Sciences Po Paris), Sébastien Buthion, chargé de communication de la délégation Rhône-Auvergne du CNRS, Catherine Dematteis, responsable communication de l'Institut de Physique et Pierre-Yves Saillant, chargé de la communication, de la valorisation et de la médiation scientifique de l'unité Aménagement, développement, environnement, santé et sociétés (ADESS, CNRS/Université Bordeaux Montaigne).

L'enquête a rapidement trouvé un écho favorable auprès des responsables de l'Institut qui ont proposé de l'étendre à l'ensemble du CNRS. Elle a été validée par la Direction de la communication et l'Observatoire de métiers et de l'emploi scientifique (OMES) du CNRS. Près d'un tiers des questionnaires complets proviennent de laboratoires SHS. La forte participation à l'enquête a révélé une réelle attente qui s'est traduite à travers l'adhésion, en moins d'un an, de 300 communicants au réseau métier *Com'On !*, créé en 2013 au CNRS, dont cette enquête communication est devenue le premier chantier : trouver un espace pour échanger, réfléchir ensemble à un métier ou partager des pratiques dans une activité en constante évolution.

Le CNRS, c'est une spécificité de l'institution, a en effet fait le choix d'avoir deux types de communicants : d'une part, les professionnels, qui ont pu le devenir par voie de concours ou par une adaptation spontanée de leur poste lorsque la communication est devenue une préoccupation de l'organisme ; les correspondants communication, d'autre part, présents exclusivement dans les laboratoires, qui exercent un autre métier dans la recherche scientifique et consacrent une partie très variable de leur temps à cette fonction.

Le Bilan social du CNRS en 2013 — le dernier publié à cette date — fait état de 177 professionnels dans la famille Médiation scientifique, Culture, Communication. Si l'on met de côté, dans cette famille de la Branche d'activité professionnelle (BAP) F<sup>3</sup>, ceux qui

1. Le fichier a été constitué à partir des données fournies par les instituts et les délégations.

2. 97 % sont des ingénieurs et techniciens et 3 % des chercheurs qui se reconnaissent comme professionnels de la communication ; parmi les ingénieurs et techniciens, 84 % sont dans la branche communication de la famille Médiation scientifique, Culture, Communication de la BAP F. Les 16 % complémentaires sont des agents de la BAP F.

3. BAP F, Information : documentation, culture, communication, édition, TICE.

4. Les chiffres de notre enquête sont en grande partie superposables à ceux du CNRS pour les professionnels. Nous observons cependant une petite distorsion due au fait que certains se reconnaissent comme professionnels de la communication parce qu'appartenant à la BAP F et eu égard à leur activité.

5. Il faut extraire de ce chiffre 65 réponses correspondant aux acteurs de la communication n'étant pas rattachés à une délégation régionale, tels que les professionnels de la communication du siège ou les chargés de communication travaillant au sein des délégations régionales.

exercer des fonctions de médiation scientifique, il reste 148 agents en communication (responsables, chargés et assistants de communication)<sup>4</sup>. Les professionnels de la communication au CNRS représentent 15 % des agents de la BAP F (contre 17 % en 2012) ; si nous les mettons en relation avec les 13 751 ingénieurs et techniciens au CNRS, ils ne représentent qu'1 % de l'effectif total.

## Un maillage territorial et thématique des acteurs de la communication au CNRS

Sur les 490 réponses complètes<sup>5</sup>, le nombre de répondants dans les unités réparties par délégations régionales témoigne de la présence d'acteurs de la communication sur l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse de professionnels ou de correspondants communication (tableau 1).

Délégations		Nombre	Pourcentage
Paris A	DR 01	35	8.24
Paris B	DR 02	18	4.24
Ile-de-France Est	DR 03	10	2.35
Ile-de-France Sud	DR 04	24	5.65
Ile-de-France Ouest et Nord	DR 05	42	9.88
Centre-Est	DR 06	19	4.47
Rhône Auvergne	DR 07	36	8.47
Centre-Limousin-Poitou-Charentes	DR 08	29	6.82
Alsace	DR 10	19	4.47
Alpes	DR 11	31	7.29
Provence et Corse	DR 12	38	8.94
Languedoc Roussillon	DR 13	10	2.35
Midi Pyrénées	DR 14	31	7.29
Aquitaine	DR 15	16	3.76
Paris Michel-Ange	DR 16	7	1.65
Bretagne et Pays de la Loire	DR 17	22	5.18
Nord, Pas-de-Calais et Picardie	DR 18	13	3.06
Normandie	DR 19	13	3.06
Côte d'Azur	DR 20	12	2.82
<b>Total</b>		<b>394</b>	

Tableau 1

A la représentation territoriale, il convient d'ajouter la représentation par institut (tableau 2).

Instituts	PC	CC
Institut Ecologie et environnement (INEE)	6	12
Institut National de Physique nucléaire et physique des particules (IN2P3)	17	9
Institut National des Sciences de l'univers (INSU)	19	19
Institut de Chimie (INC)	11	40
Institut de Physique (INP)	8	20
Institut des Sciences Biologiques (INSB)	32	6
Institut des Sciences Humaines et sociales (INSHS)	42	98
Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I)	9	24
Institut des Sciences de l'Ingénierie et des systèmes (INSIS)	12	32
Institut national des Sciences Mathématiques et de leurs interactions (INSMI)	2	19
<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>279</b>

Tableau 2

La couverture de l'ensemble des thématiques de recherche par les acteurs de la communication montre qu'aucun institut n'est indifférent aux questions de communication. Celle-ci, de ce point de vue, correspond à une spécificité de l'établissement : la communication scientifique.

Nous pourrions penser que la communication est une préoccupation essentiellement institutionnelle, dans le meilleur des cas partagée par les laboratoires les plus importants. L'enquête révèle que près de 40 % des acteurs de la communication sont dans des laboratoires de moins de 60 personnes et 25% dans des laboratoires de moins de 40 personnes (figure 1).

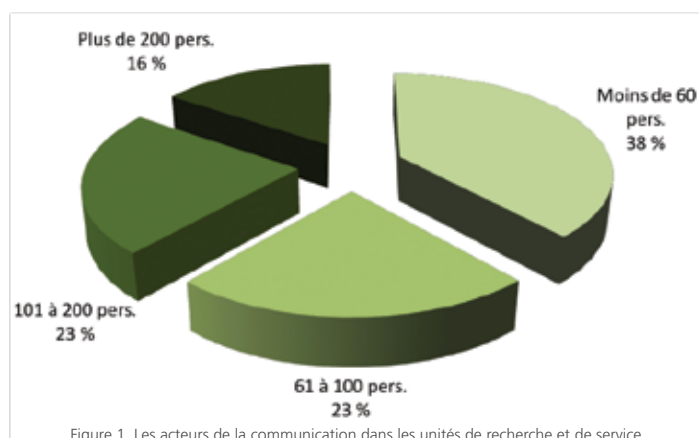


Figure 1. Les acteurs de la communication dans les unités de recherche et de service

6. Source : Association des responsables de communication de l'enseignement supérieur (ARCES), enquête 2013.

Avec une représentation sur l'ensemble du territoire, dans l'ensemble des instituts et y compris dans les plus petits laboratoires, la communication est une activité qui se situe au plus près de la recherche.

## Des professionnel(le)s de la communication jeunes, au cœur de métier bien défini ; des correspondants plus âgés dont un tiers sont dans la BAP F

La fonction communication au CNRS est majoritairement féminine. Chez les professionnels de la communication, elle l'est à 80 % — soit le même pourcentage que dans l'enseignement supérieur<sup>6</sup>. La présence féminine est également très présente chez les correspondants communication, dans une moindre mesure toutefois : 65 % de femmes pour 35 % d'hommes.

Un tiers des professionnels de la communication a entre 30 et 40 ans. Si l'on y ajoute les 20-30 ans, près d'un professionnel sur deux a entre 20 et 40 ans (46 %). Si l'on compare avec la précédente enquête réalisée en 2003 auprès des personnels de la communication par l'Observatoire des métiers et de l'emploi scientifique (OMES) du CNRS, les professionnels sont plutôt plus jeunes qu'il y a dix ans : l'âge moyen a diminué passant de 44,7 ans à 42,5 ans.

Les populations féminine et masculine sont relativement équilibrées dans toutes les tranches d'âge. Entre 20 et 40 ans, nous observons 47 % de femmes et 44 % d'hommes. La population masculine est très légèrement plus âgée : 56 % des hommes ont plus de 40 ans contre 53 % de femmes.

En revanche, nous assistons à un vieillissement de la population des correspondants communication : l'âge moyen en 2013 est de 46 ans alors qu'il était de 43,2 ans en 2003. Près de 70 % d'entre eux ont plus de 40 ans : 75 % chez les hommes contre 66 % chez les femmes.

Chez les 20-30 ans, il y a presque six fois moins de femmes et cinq fois moins d'hommes chez les correspondants que chez les professionnels de la communication.

97 % des professionnels de la communication sont ingénieurs et techniciens et ont un cœur de métier bien défini (figure 2). 132 sur 173 (soit près de 77 %) sont des agents de la famille communication de la BAP F. Ils sont responsables communication, chargés de communication et des médias ou assistants de communication. La famille Médiation scientifique, Culture, Communication regroupe 84 % des professionnels auxquels il convient d'ajouter d'autres personnels de la BAP F (développeurs web, agents travaillant dans l'audiovisuel, le multimédia ou encore

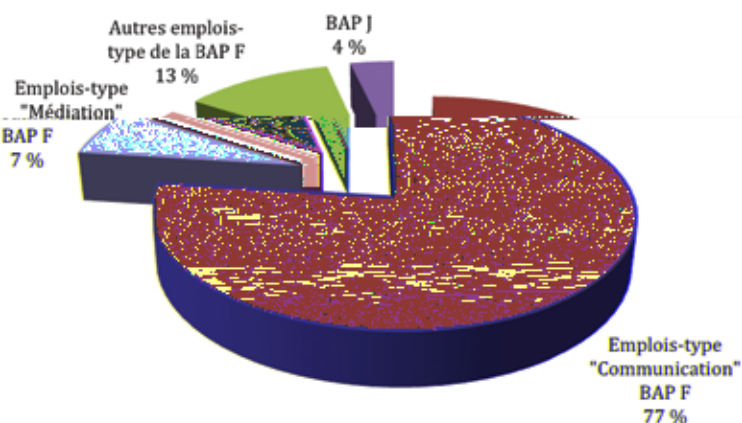


Figure 2. Répartition des professionnels par type d'emploi

l'édition) qui se reconnaissent comme professionnels de la communication. Quelques agents de la BAP J (Gestion et pilotage) se sont déclarés professionnels mais cela reste très marginal. Enfin, 3 % de chercheurs se déclarent professionnels de la communication.

Le nombre de chercheurs ayant répondu à l'enquête atteste que la communication n'est pas une activité réservée aux ingénieurs et techniciens. Parmi les correspondants communication, on trouve ainsi un tiers de chercheurs pour deux tiers d'ingénieurs et techniciens.

Chez les ingénieurs et techniciens, près d'un tiers des correspondants communication sont en BAP F (31 %) mais on en trouve aussi en BAP J (46 %). Le niveau de formation y est également élevé : 61 % des répondants ont au minimum un niveau d'ingénieur d'étude.

## Des professionnels de plus en plus formés ; des correspondants sans formation en communication

Si l'on compare le niveau de formation des professionnels de la communication entre l'enquête de 2013 et celle de 2003, près de 70 % d'entre eux ont aujourd'hui un niveau situé entre BAC+3 et BAC+5 contre 57 % en 2003. Les plus jeunes sont aussi de plus en plus diplômés (figure 3).

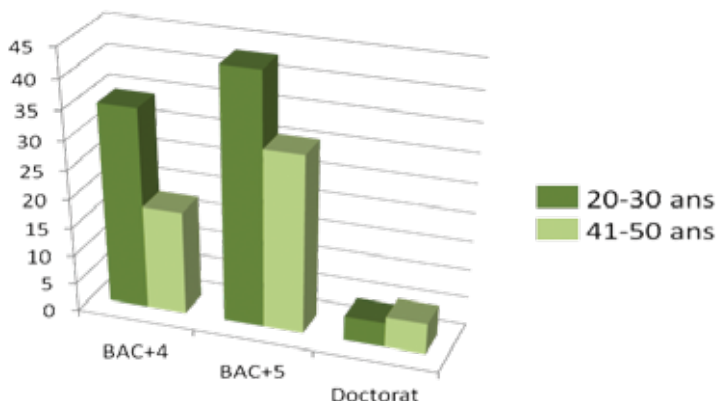


Figure 3. Des professionnels de plus en plus diplômés

44 % des professionnels travaillaient dans la communication avant d'entrer au CNRS et 64 % ont moins de dix ans dans la fonction.

Un professionnel sur deux a une formation initiale en communication, l'autre moitié est venue à la communication par adaptation de son poste.

20 % des professionnels sont aujourd'hui contractuels : les contrats à durée indéterminée (CDI) et les contrats à durée déterminée (CDD) ont très majoritairement un niveau ingénieur d'étude (IE) minimum.

Bien qu'ayant souvent une formation initiale de niveau BAC+3 au minimum et appartenant pour un tiers d'entre eux à la BAP F, 75 % des correspondants communication déclarent n'avoir aucune formation spécifique en communication. En 2003, ils étaient 43 %. Ce pourcentage a considérablement augmenté ce qui témoigne d'une dégradation dans ce domaine alors que la préoccupation de la communication devient de plus en plus importante, y compris dans les laboratoires. Si l'on intègre le facteur « temps consacré à la communication », l'enquête

montre que plus d'un correspondant sur deux y consacre moins de 15 %. Ces chiffres sont d'autant plus alarmants qu'il y a dix ans, ils étaient moins d'un tiers à y consacrer moins de 15 % de leur temps.

## Une convergence des activités chez les professionnels et les correspondants

L'enquête permet de mieux cerner le périmètre de l'activité des deux types de population de communicants.

Quatre idées forces se dégagent de l'activité :

- ▶ la communication interne est une préoccupation importante chez les professionnels comme chez les correspondants,
- ▶ la communication externe recouvre un large panel d'activités : web, culture scientifique, événementiel, relations presse, réseaux sociaux et partenariats,
- ▶ la communication institutionnelle montre que le lien entre les laboratoires, les délégations régionales, les instituts et la Dircom nécessite d'être renforcé,
- ▶ dix ans après la première enquête sur la communication, l'activité a changé : le web est le pivot de l'activité des acteurs de la communication.

Le web, la conception de supports de communication, les actions grand public et la veille en vue de la communication scientifique font partie des activités les plus fréquentes.

Malgré une grande disparité dans le niveau de formation entre professionnels et correspondants communication, on note une forte convergence des activités entre ces deux populations. Cela pourrait constituer le point d'ancrage d'une animation plus forte du réseau et une action complémentaire entre professionnels et correspondants. Il reste cependant de grandes inégalités quant au temps consacré par les uns et les autres aux activités de communication.

Concernant les besoins en terme de formation, il ressort des demandes exprimées la nécessité de mettre en place un véritable chantier formation dans un contexte de pénurie de postes. L'évolution constante de la communication nécessite une actualisation des savoirs et savoir-faire des professionnels et des correspondants communication afin de ne pas perdre la spécificité du maillage de la communication au CNRS. L'absence de formation en communication chez la plupart des correspondants rend ce besoin crucial.

Cette double répartition territoriale et thématique des acteurs de la communication est un véritable atout. Elle pourrait être maintenue voire renforcée face à l'évolution du paysage de la

recherche (politiques de site, etc.). Il y a un enjeu important à pérenniser le professionnalisme chez les communicants, en termes de mobilisation et de motivation, de partage mais aussi d'accompagnement et de reconnaissance des correspondants communication de l'organisme. Une double démarche qui permettrait de renforcer les liens entre les chercheurs et entre la recherche et son environnement.

### Le réseau Com'On !

Le réseau de métiers des communicants du CNRS, *Com'on !* est destiné à compléter et enrichir le dispositif de communication de l'institution, en abordant les aspects métiers des activités des communicants.

Le réseau a pour objectifs :

- ▶ l'expertise : produire de la connaissance sur la communication au CNRS, être force de proposition sur les grands enjeux de la communication scientifique, émettre des recommandations,
- ▶ le maintien, le transfert et le développement de savoir-faire : favoriser la diffusion des savoir faire de tous les types de communicants dans un secteur en évolution permanente; renforcer le lien entre les professionnels de la communication pour mettre en commun pratiques et expériences professionnelles.
- ▶ la formation : favoriser l'émergence de besoins de formation,
- ▶ la veille : permettre une meilleure connaissance des métiers de la communication au CNRS pour en appréhender les évolutions et favoriser la réflexion entre les acteurs concernés.

Vous travaillez au sein d'une structure sous tutelle CNRS et vous êtes impliqués dans des actions de communication ou de médiation scientifique : que vous soyez agents CNRS ou non, le réseau *Com'On !* vous est destiné. C'est pour vous le moyen de rester connectés à des homologues de la France entière et de bénéficier des fruits de ce réseau-métier. Plus que cela : vous pouvez aussi vous impliquer dans les chantiers en cours ou en proposer.

- ▶ S'inscrire : [com-on@cnrs.fr](mailto:com-on@cnrs.fr)

contact&info

- ▶ Yves Doazan, Greqam  
[yves.doazan@univ-amu.fr](mailto:yves.doazan@univ-amu.fr)

# ZOOM SUR...

## Le fait religieux



Pieter Bruegel the Elder - The Tower of Babel (Vienna)

*Philosophe et historien de la philosophie français, Pierre-François Moreau est directeur de l'Institut d'Histoire de la Pensée Classique (IHPC, UMR5037, CNRS / ENS Lyon / Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II / Université Lumière - Lyon II / Université Jean Monnet - Saint-Étienne) et coordinateur du Labex Comod - Constitution de la modernité : raison, politique, religion. Spécialiste de Spinoza, il s'intéresse également aux relations entre théologie et politique.*

L'étude des religions, de leur critique, de la laïcité et de la liberté de conscience ne peut se limiter à l'actualité, même si celle-ci en rappelle l'importance à qui l'aurait oubliée. Cette étude doit prendre appui sur l'histoire de la modernité, ce qui implique un travail collectif et interdisciplinaire. Une telle histoire éclaire les problèmes contemporains et en retour, ceux-ci indiquent de nouvelles questions à poser aux doctrines et aux pratiques du passé. C'est ce qu'a entrepris le Labex COMOD (Constitution de la modernité)<sup>1</sup>, en tentant de repérer, sans céder à l'anachronisme, les invariants et les transformations des structures et des conduites de la sphère religieuse : qu'est-ce qui demeure, qu'est-ce qui change depuis la Révolution scientifique et ses corrélats techniques, la constitution des Etats-Nations, le développement de

l'individualisme sous ses diverses formes et l'extension mondiale des échanges ?

### Les ruptures initiales de la modernité religieuse

Quatre éléments au moins marquent les temps modernes dans ce domaine, dans le contexte européen : la fracture liée à la naissance des protestantismes, à la Contre-Réforme et aux guerres de religion ; la redécouverte des discussions antiques sur les religions ; l'exploration de nouveaux mondes en Amérique et en Asie qui apporte la connaissance d'autres structures religieuses que celles des trois monothéismes ; enfin, les nouvelles lectures des textes sacrés : la constitution d'une science de l'Écriture Sainte sur le modèle de la philologie profane — d'autant que la

1. Formé par le travail commun de chercheurs issus de l'Institut d'Histoire de la Pensée classique (IHPC, UMR5037, CNRS / ENS Lyon / Université Lumière-Lyon 2 / Université Jean Monnet Saint-Étienne / Université Blaise Pascal Clermont II), du Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (moderne et contemporaine) (LARHRA, UMR5190, CNRS / Université Lumière-Lyon 2 / Université Jean Moulin-Lyon 3 / Université Pierre Mendès France-Grenoble 2 / ENS Lyon), de Triangle : Action, Discours, Pensée politique et économique (UMR5206, CNRS / ENS Lyon / Université Lumière-Lyon 2 / Université Jean Monnet Saint-Étienne / Sciences Po Lyon), de l'Institut de recherches philosophiques de Lyon (IRPHIL), du Centre européen de recherche sur les congrégations et les ordres religieux (CERCOR) et du Centre de recherches critiques sur le droit (CeRCriD, UMR 5137, CNRS / Université Lumière-Lyon 2 / Université Jean Monnet Saint-Étienne), il réunit des philosophes, des historiens, des sociologues, des juristes, des historiens des religions.



compréhension traditionnelle des récits bibliques est mise à mal par le développement de la nouvelle cosmologie. Le webdoc « Les philosophes et la Bible »<sup>2</sup> donnera un exemple de la façon dont les grandes pensées de l'âge classique se sont tour à tour confrontées à ces problèmes.

## Politique et religion

Plusieurs phénomènes durables signent désormais le rapport entre religion, État et société.

### La sécularisation

On admet couramment que les bouleversements de la modernité ont impliqué la prise en mains par les autorités temporelles de toute une série de domaines autrefois confiés aux Eglises et une extension géographique et sociologique d'une pensée non-religieuse ou « séculière ». Mais le sens exact de ces transformations a provoqué de profondes discussions dont témoigne la « querelle de la sécularisation », qui a connu son apogée dans l'Allemagne des années 1930 (Carl Schmitt, Erik Peterson) et des années 1950-1970 (Löwith, Marquart, Blumenberg, etc.) — avec des échos et un renouvellement dans la recherche française actuelle. Ce modèle se heurte aussi à la question de savoir s'il est directement transposable à des contextes non occidentaux ou s'il faut en construire des versions différentes.

Ce programme de travail s'appuie sur les travaux de l'[Institut Supérieur d'Étude des Religions et de la Laïcité](#) (ISERL), notamment sur les séminaires de discussion des thèses de Voegelin et Blumenberg.

### La confessionnalisation

Cette notion, développée en Allemagne (H. Schilling, W. Reinhardt), puis appropriée par les historiens français, permet de réinsérer foi et église dans l'histoire sociale. L'examen du parcours et des avatars de cette notion dans les historiographies européennes montre l'évolution du regard sur l'histoire des idées et des pratiques religieuses à la lumière des sciences humaines.

### La néo-sacralisation du pouvoir temporel

La construction d'un Etat de plus en plus en plus efficace dans la formation des relais de son autorité, dans l'encadrement et la gestion des individus comme corps politiques, s'opère dans des cadres historico-religieux : en s'appuyant sur les confessions existantes (soit en favorisant l'une d'entre elles, soit en instaurant un équilibre) ; en recomposant les relations entre pouvoir séculier et Eglises et en captant au profit du souverain une dimension religieuse d'un nouveau type ; en se substituant, enfin, aux instances religieuses et en les privant ainsi de leur légitimité politique traditionnelle, ce qui les affaiblit mais peut les inciter à construire d'autres formes de légitimation.

### L'évolution de la structure même de la communauté religieuse

Les bouleversements de la modernité contraignent les Eglises et leurs composantes (ordres monastiques, confréries, etc.) à réfléchir leurs propres agencements et à édifier de nouvelles formes d'organisation. Lorsque celles-ci sont jugées par une partie des fidèles insuffisantes ou trop proches du pouvoir séculier ou encore trop éloignées des problèmes personnels des croyants, voire corrompues, on voit se mettre en place de nouvelles structures, des communautés plus petites et plus militantes, qui devront à

leur tour affronter le problème de leur structuration. Les travaux animés par Frédéric Gabriel sur l'ecclésiologie témoignent de ces problèmes et de leurs différentes solutions historiques.

## La critique des religions

Elle commence au sein des religions elles-mêmes : chacune construit, pour sa propre apologétique, des arguments tendant à démystifier les autres, aussi bien dans leurs doctrines (en y décelant contradictions et absurdités) que dans leurs rituels (en les ridiculisant ou en s'en indignant), dans leurs systèmes de preuves (en dénonçant leurs miracles ou leurs prophéties comme autant de supercheries) ou enfin dans leurs fondations textuelles (soit en critiquant leur herméneutique, soit en les accusant de déformer les textes). Ce qui caractérise ce débat interreligieux se retrouve aussi dans le débat intra religieux, entre orthodoxes et hétérodoxes de chaque confession. Il n'est pratiquement aucun argument anti-religieux qui ne se soit développé d'abord dans les polémiques entre croyants. Mais une nouveauté marquante tient au développement de plus en plus fort, depuis le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, d'une critique autonome des religions, non liée à la défense d'une d'entre elles : il s'agit du mouvement multiforme des déistes, athées, libertins et clandestins. Il a ses formes d'écriture propres, ses revendications de plus en plus autonomes et, contre lui, se développent des formes particulières de censure et de persécution. Bien que minoritaire au départ, il est à l'origine de la plupart des idées qui sont le bien commun de la plupart des Européens actuellement.

L'un des traits caractéristiques de la modernité religieuse est qu'il est impossible d'y penser la religion indépendamment des rapports qu'elle entretient avec sa critique. Les courants critiques et hétérodoxes s'inspirent des schémas de pensée produits par les orthodoxies (on a montré l'usage que les matérialistes du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle font de Malebranche) ; symétriquement, les orthodoxies finissent par accepter, voire revendiquer, parfois avec un long retard, les idées et les pratiques qu'elles avaient vivement combattues.

## Le politique face au pluralisme religieux

L'acuité et la violence avec laquelle s'est posée depuis la Renaissance la question du conflit religieux a été déterminante pour la constitution de l'espace neutre et rationnel du « politique », neutre par rapport aux religions. Cela est non seulement vrai chez des « Politiques » et des théoriciens de la « raison d'état » (Botero), qui ont repris à leur compte certains thèmes machiavéliens, mais aussi, paradoxalement, chez des théologiens comme Suarez ou Vitoria. Historiquement, on a vu se succéder ou coexister différentes formes de gestion de ces conflits : contrôle de l'Etat par l'Eglise, direct ou indirect (au nom de la supériorité du spirituel, ou au nom de la morale) ; contrôle de l'Eglise par l'Etat (érastianisme, Hobbes, Spinoza) ; formules de séparation ou de coexistence (la laïcité, telle qu'elle s'est développée dans le système français, n'en étant qu'une variante possible).

Reste à déterminer le résultat de cette gestion : tolérance, liberté de conscience, liberté d'expression. Même lorsque l'on croit découvrir une apparente unanimité sur certains points, on découvre qu'elle peut être superficielle : à côté de la liberté d'avoir une religion et de l'exercer, d'autres droits sont parfois plus difficiles à faire reconnaître — liberté de changer de religion, de n'en avoir aucune ou de mettre en œuvre la sienne hors des normes des autorités cléricales.

2. Document multimédia réalisé par R. Andrault et P.F. Moreau avec le service ENS-Media et le soutien de l'UOH (Université ouverte des humanités).

## Les transformations du phénomène religieux

L'aboutissement de cinq siècles de transformation des rapports entre l'Etat, les religions et les individus, ainsi que les effets du développement des sciences, naturelles et sociales, ont conduit aussi bien les trois monothéismes que les autres religions, à recourir à de nouvelles formes de justification :

- ▶ le recours à l'intime (y compris dans les sectes) ;
- ▶ le recours à la morale (qui semble plus proche des individus que la théologie) ;
- ▶ le recours à la pureté originare : face aux supposées déviations des autorités religieuses officielles, la tentation du radicalisme, supposant un retour aux mythiques commencements jugés plus authentiques — ce qui implique souvent une surenchère parmi les contestataires.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces recours ne sont pas absolument nouveaux, même si leurs formes le sont. Pour en évaluer la consistance, comme pour mesurer ce qui a véritablement changé dans les phénomènes religieux, on ne peut, à côté de l'histoire, de la sociologie ou des sciences politiques, faire l'économie d'une matériologie des constituants fondamentaux de ces phénomènes — miracle, prophétie, texte sacré (et interprétation), rituel, structures de la communauté — analyses qui relèvent de l'anthropologie philosophique.

### contact&info

- ▶ Pierre-François Moreau, IHPC  
moreau.pf@free.fr
- ▶ Pour en savoir plus  
<http://www.labexcomod.eu>

## Aide médicale à la procréation, éthique et religion

Séverine Mathieu est professeure de sociologie à l'Université de Lille 1 depuis 2013. Elle est membre du *Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques* (CLERSE, UMR8019, CNRS / Université Lille1). Membre auparavant du *Groupe Sociétés, Religions, Laïcités*, elle a travaillé sur divers thèmes afférant aux questions de laïcité, s'intéressant aux rapports entre religion et culture, à la religion à l'école, à la transmission du judaïsme dans les couples mixtes ainsi qu'aux liens entre médecine, religion et laïcité. Pour suivre ses recherches sur l'assistance médicale à la procréation, elle travaille actuellement sur le don et l'accueil d'embryons. Pour l'InSHS, elle revient sur ses recherches et sur la question de l'Aide médicale à la procréation, éthique et religion.

Suite aux événements de janvier dernier, les questions liées au religieux et à la place des religions sont revenues au centre des débats. Il y a quelques années, vous avez travaillé sur la religion à l'école. C'est aussi à la question du judaïsme et de son rapport à l'autre que vous vous êtes intéressée. Pouvez-vous nous dire comment se sont structurées vos recherches et les conclusions auxquelles vous êtes parvenues ?

En septembre 2000, en rejoignant le *Groupe Sociétés, Religions, Laïcités* (GSRL, UMR8582, CNRS / Ecole Pratique des Hautes Etudes), je me familiarise avec la sociologie des religions, dont j'ai rapidement mesuré l'importance pour mes terrains de prédilection qu'étaient alors l'univers de la culture et de la santé. D'une certaine façon, mes travaux tentent de saisir la façon dont les acteurs construisent, dans leur activité quotidienne, leurs propres critères moraux et comment ces valeurs sont transmises dans un univers sécularisé. Cette voie est ainsi explorée à partir tout d'abord des recompositions scolaires, puis des recompositions familiales et enfin des recompositions de la pratique médicale reproductive. C'est dans leur rapport à des expériences pratiques que j'envisage les questions de fabrication et de transmission des valeurs.

Dès 2004, mes investigations se sont également centrées sur un nouveau terrain qui donnera lieu à des articles et à un ouvrage,

la transmission du judaïsme dans les couples mixtes juifs et non-juifs<sup>1</sup>. A partir d'une enquête de terrain qualitative, il s'agissait de mieux comprendre ce qu'est l'identité juive aujourd'hui. Que transmet-on lorsque l'on se définit comme juif, que l'on n'est pas pratiquant, que l'on partage sa vie et que l'on élève des enfants avec un conjoint non-juif ? Le judaïsme de ces couples est désinstitutionnalisé, réinventé en dehors des cadres normatifs de la tradition. Sous l'effet de la sécularisation, nul besoin d'être religieux pour être juif : non seulement l'ethnicité, mais aussi ce que mes interlocuteurs appellent « la culture » seraient alors d'autres référents essentiels d'une définition de la judéité.

C'est également par la participation au programme européen RE-DCO (6ème PCRD), « L'enseignement de la religion à l'école »<sup>2</sup> que j'ai pu approfondir le thème de la religion à l'école, au travers de l'enquête qualitative française<sup>3</sup> (plus de 100 entretiens approfondis) conduite dans huit pays européens. Fait saillant de cette enquête : une « islamisation » de la représentation de la religion. Le religieux, dans la perception des élèves (comme des professeurs) telle qu'elle ressort des propos recueillis lors des entretiens, c'est avant tout l'islam et ses pratiques.

En 2008, je continuerai ainsi d'explorer cet espace scolaire public dans ses relations avec la religion à propos de « la perception de la théorie de l'évolution par des collégiens et des lycéens », sur laquelle j'ai mené une enquête qualitative<sup>4</sup>. La contestation

1. *La transmission du judaïsme dans les couples mixtes*, Paris, Editions de l'Atelier, 2009

2. Sous la direction de Wolfram Weisse, Université de Hamburg et sous la direction française de Jean-Paul Willaime, Ecole Pratique des Hautes Etudes.

3. « Les adolescents et la religion », in C. Béraud et J-P. Willaime (dir.), *L'école, les jeunes et la religion. L'approche française en perspective européenne*, Paris, Bayard, 2009, p. 85-102.

4. « La perception de la théorie de l'évolution par des collégiens et des lycéens de la région parisienne », in P. Portier, M. Veuille, J-P. Willaime (dir.), *Théorie de l'évolution et religions de 1859 à nos jours*, Paris, Riveneuve éditions, 2011, p. 225-237.

de la théorie de l'évolution est à comprendre au regard des profondes mutations qui traversent l'espace scolaire aujourd'hui. Se met en place une sorte de double jeu d'assignation identitaire : perçus souvent avant tout comme musulmans, les élèves issus de l'immigration ont tendance alors à se définir par cette variable. Ils sont donc tout naturellement antiévolutionniste, même s'ils ne connaissent pas cette théorie. Par ailleurs, les élèves perçoivent les enseignants, et pour cause pourrait-on dire, comme des représentants du savoir scolaire dont ils contestent parfois la légitimité. Dans cette transmission des valeurs religieuses, il est clair que la famille joue un rôle socialisateur qui vient parfois contrebalancer celui de l'école publique et laïque.

Plus récemment, dans votre ouvrage *L'Enfant des possibles: assistance médicale à la procréation, éthique, religion et filiation* publié en 2013, vous vous intéressez aux liens entre Assistance Médicale à la Procréation (AMP) et éthique religieuse ou non religieuse. Cet ouvrage est le résultat d'une enquête menée entre 2009 et 2010. Pouvez-vous nous en préciser la genèse, ses objectifs et ses principaux résultats ?

En 2009, forte de ce parcours et renouant avec mes recherches précédentes (sur le sida et l'expérimentation médicale) dont je sentais que les interrogations pouvaient être désormais nourries par des acquis en sociologie des religions et de la laïcité, j'entame une nouvelle recherche à partir d'une enquête de type ethnographique au sein d'un groupe hospitalier parisien. Analyser l'AMP est essentiel pour définir les transformations du lien social dans les sociétés occidentales, puisqu'une société se définit pour beaucoup à partir de sa conception de la généalogie et de la filiation. A travers l'analyse des couples et celle des médecins on voit que se met en place un modèle familial marqué par une tension entre d'un côté, la remise en cause des mécanismes biologiques ordinaires et de l'autre, le refus pour certains de contester ce que l'on pourrait qualifier « d'invariants anthropologiques ». L'hypothèse est ici double : si en France aujourd'hui, les modèles éthiques ne sont pas configurés à partir d'une influence directe du religieux, ils ne reposent pas pour autant sur un principe d'indépendance absolu. Ils restent encore travaillés pour une part par des principes de morale substantielle fondés sur des références que l'on peut qualifier de traditionnelles et qui sont métaphorisées. Ce sont ces références qui permettent aux différents acteurs de poser des limites. En témoignent par exemple l'attachement à une filiation biologique et sur un autre plan, celui à la gratuité du système français.

On s'aperçoit que dans quelques cas de figure, certaines personnes sont prêtes à aménager les « règles religieuses » dans leurs décisions médicales. Qu'en est-il précisément ? On s'aperçoit également que les personnes revendiquant une appartenance religieuse sont par exemple plus réticentes à l'ouverture du processus AMP aux couples lesbiens ou à la destruction des embryons surnuméraires, alors qu'elles sont elles-mêmes en parcours d'AMP. Comment ces personnes parviennent-elles à concilier éthique et désir d'enfants ?

Certaines autorités religieuses condamnent l'AMP, sur son principe ou dans certaines de ses modalités. Ainsi, les autorités religieuses juives autorisent les inséminations artificielles en intra-conjugal, la fécondation in vitro (FIV), la congélation d'embryons et le diagnostic préimplantatoire (DPI), c'est-à-dire un ensemble de techniques permettant de connaître les caractéristiques géné-

tiques d'un embryon conçu par FIV. Ces techniques doivent être réservées à un couple hétérosexuel. Pour les autorités religieuses musulmanes, l'insémination artificielle et la FIV sont autorisées, mais seulement si le couple est hétérosexuel, marié et, dans un cadre intraconjugal, avec les gamètes du mari. Le diagnostic préimplantatoire est autorisé uniquement s'il est à visée thérapeutique. Cela étant, en l'absence d'autorité centrale musulmane, les avis en matière d'AMP peuvent varier d'un théologien à l'autre. L'Eglise catholique romaine, dans la lignée de sa réprobation de la contraception et de l'avortement, s'oppose à la procréation

En entamant cette enquête, je me suis demandée comment, dans une institution laïque, en l'occurrence ici l'hôpital public, la variable religieuse peut, d'une part, être mobilisée par les patients croyants dans le cadre particulier de l'AMP et, d'autre part, prise ou compte ou non par les soignants. Dans le cadre de cette enquête, ces derniers ne rapportent que des cas concernant des couples catholiques ou musulmans. Certains me diront pourtant qu'ils ont entendu parler de couples juifs en difficulté sur ces questions, sans en avoir personnellement rencontrés. L'équipe médicale, interrogée sur la place de cette variable religieuse, insiste souvent sur le caractère laïc de l'hôpital public. La dimension religieuse, certes anecdotique, est, selon les praticiens rencontrés, néanmoins significative et ne peut être occultée. Il est également intéressant de préciser qu'à partir du moment où je suis là, à leur demander si elle a de l'importance, ces soignants se rappellent y avoir été confronté, mais précisent bien souvent qu'avant de me rencontrer, ils n'y avaient pas prêté une grande attention. La mise en avant de la religion par les patients est souvent interprétée par les soignants comme un principe non attaquant, une justification légitime d'un refus d'accéder à telle ou telle technique (en particulier le don de gamète). Aucun des soignants rencontrés n'a invoqué sa pratique religieuse pour justifier de telle ou telle décision. Ils se présentent comme personnel médical travaillant dans une institution laïque, où leurs convictions religieuses ne peuvent intervenir.

**Vous concluez votre enquête en expliquant qu'il n'y a pas forcément corrélation entre croyances et développement d'une éthique liée à l'AMP. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Dans les situations observées dans cette enquête, la religion ne se présente plus comme un cadre général d'emprise, qui impose des normes sur le vrai, le faux, le juste et le défendu : elle est d'abord et avant tout un répertoire de croyances et de pratiques. De sorte que les personnes croyantes « braconnent » ou opèrent une sorte de « bricolage » religieux qui n'est pas sans faire penser aux « opérations de bricolage » individuelles évoquées par Danièle Hervieu-Léger. Pour nos contemporains, les pratiques relevant de l'intégrité personnelle — et on peut considérer que les techniques d'AMP, portées par le « désir d'enfant » des personnes rencontrées, en font partie — ne peuvent plus faire l'objet d'une ingérence de la part d'institutions religieuses. Pourtant, parfois sollicitées par les patients pratiquants eux-mêmes, elles tentent

d'apporter des réponses. Ces croyants qui ont recours à l'AMP sont caractéristiques de ce « polythéisme des valeurs » décrit par Max Weber qui engendre certes une multiplicité de valeurs, mais aussi des paradoxes. Ceux-ci, lorsqu'ils sont résolus par les protagonistes, permettent sans doute d'entrevoir les multiples façons de faire famille aujourd'hui.

contact&info  
 ► Séverine Mathieu, GSRL  
 severine.mathieu@univ-lille1.fr



## Le rire peut-il remédier au fanatisme ?

*Maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne, Claire Crignon est membre de l'unité Métaphysique, histoires, structures, actualité (EA 3552, Université Paris-Sorbonne). Spécialiste en histoire de la philosophie britannique du début du XVI<sup>e</sup> au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle s'intéresse particulièrement à la philosophie de la médecine et à l'éthique médicale.*

Qu'est-ce que le fanatisme ? Comment pouvons-nous le définir, le comprendre et quelle attitude adopter vis-à-vis de ses manifestations de plus en plus fréquentes et violentes dans nos sociétés et à travers le monde ? Alors que l'extrémisme religieux semble s'en prendre de plus en plus à ceux qui défendent la liberté de penser (Charlie Hebdo, janvier 2015), à ceux qui diffusent l'information dans le monde (les attaques contre TV5 Monde, avril 2015) ou encore à de jeunes gens qui revendiquent tout simplement le droit de s'instruire et de poursuivre des études (l'attentat du 2 avril contre les étudiants de l'université de Garissa au Ken-

ya), il n'est pas inutile de revenir sur la manière dont on a réfléchi, depuis plusieurs siècles, sur le phénomène du fanatisme. Il nous semble en effet que le détour par le passé permet d'envisager sous un nouvel angle et avec un peu de recul des événements dramatiques dont on ne parle généralement que dans l'urgence d'une situation critique. Nous proposons d'effectuer ce détour en nous appuyant sur les ressources offertes par la réflexion des médecins et des philosophes. Plusieurs raisons motivent ce choix, raisons essentielles à nos yeux : premièrement, parce que la médecine et la philosophie ont en commun d'être traversées depuis

toujours par des conflits doctrinaux qui peuvent prendre la forme de combats sectaires. Il s'agit de deux disciplines qui donnent au critère de la raison un rôle décisif et qui s'opposent à l'idée selon laquelle on pourrait accéder directement ou immédiatement à la vérité. Deuxièmement, parce que l'expérience historique du fanatisme a constitué pour la philosophie pratique (morale, religieuse et politique) une occasion de se définir comme une médecine de l'âme : c'est dans ce contexte que l'on peut voir dans le rire non pas seulement un processus physiologique involontaire, mais un dispositif contrôlable permettant de mettre à l'épreuve les croyances et leur degré de sincérité ou d'authenticité. C'est en tous cas vers cette idée que nous oriente la réflexion de deux philosophes anglais qui ont participé au débat sur la fanatisme et la tolérance entre le <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et le <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles : Locke et Shaftesbury.

Le fanatisme désigne-t-il d'emblée des comportements liés à des croyances religieuses ? Si l'on remonte un peu dans le temps, on constate que cette tendance à ne pas examiner nos propres opinions et à vouloir les imposer dogmatiquement aux autres, y compris par la violence, ne caractérise pas seulement les croyances et les comportements religieux mais qu'elle peut concerner bien d'autres aspects de la connaissance et de la pratique. Depuis Galien par exemple (*Des sectes sur les débutants*, <sup>ii</sup><sup>e</sup> siècle après JC), les discussions entre les différentes doctrines médicales qui s'affrontent sur les questions du corps, de la maladie et de la santé sont présentées comme des conflits sectaires. anglais John Locke (1632-1704), formé à la médecine, observe la « guerre ardente » qui oppose les partisans des doctrines médicales antiques et les hypothèses des modernes. Il l'explique par la tendance qu'ont naturellement les hommes à prendre leurs hypothèses pour des principes incontestables. On ne peut pas attendre que les hommes donnent toujours leur assentiment à une opinion d'une manière qui soit proportionnée aux raisons et à la clarté avec lesquelles la vérité devrait se présenter. Il y a une forme de « partialité » qui tient à la nature même de l'être humain, et au fait que son désir de connaître ne peut se penser indépendamment des passions et des affects qu'il éprouve.

C'est justement l'observation du sectarisme médical qui conduit Locke à proposer de faire de l'examen et de l'indifférence à l'égard des doctrines qui se présentent armées des oripeaux de la certitude les conditions indispensables de toute recherche de la vérité. La réflexion de Locke médecin sur le phénomène sectaire en médecine joue un rôle important dans son analyse de l'intolérance religieuse. Et c'est d'ailleurs la méthode médicale de l'observation des signes de la maladie (sémiologie) que Locke propose d'appliquer au domaine de la politique et de la religion : comme le médecin qui observe les symptômes sans nécessairement être à même de discerner les causes du mal, l'homme politique et l'homme d'Église auraient tout à gagner à pratiquer l'observation patiente des crises qui secouent leurs communautés et à s'interroger sur l'attitude à adopter vis-à-vis de la diversité des opinions, avant de chercher à mettre un terme aux conflits par l'imposition d'une loi autoritaire ou d'un dogme intangible.

Une seconde réflexion s'impose à celui qui examine l'histoire de la réflexion philosophique sur le phénomène du fanatisme : ce dernier concerne toutes les religions, il n'est pas propre à certaines plutôt qu'à d'autres. Au début du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, Leibniz explique, au début de ses *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, comment est né le fanatisme et comment il en est venu à caractériser de manière privilégiée des comportements religieux. Revendiquer la présence d'une divinité en nous, c'est là un phénomène que la philosophie a désigné, depuis l'Antiquité et Platon (le démon

de Socrate), avec le vocable de l'enthousiasme. Du grec « entheos », l'enthousiasme désigne pendant l'Antiquité une forme d'inspiration qui peut être source de créativité, que ce soit dans le domaine de la philosophie, de l'art ou de la politique. « L'enthousiasme », écrit Leibniz, « était au commencement un bon nom ». Il signifiait qu'« il y a une divinité en nous. Mais les hommes ayant consacré leurs passions, leurs fantaisies, leurs songes et jusqu'à leur fureur pour quelque chose de divin, l'enthousiasme commença à signifier un dérèglement d'esprit attribué à la force de quelque divinité, qu'on supposait chez ceux qui en étaient frappés [...]. Depuis, on l'attribue à ceux qui croient sans fondement que leurs mouvements viennent de Dieu » (Leibniz, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, IV, 19). Le fanatisme correspond à ce « mauvais enthousiasme », passion contaminée par les dérives d'une pratique sectaire de la religion, qui touche tous les types de croyances, que ce soit la religion chrétienne, juive ou musulmane. C'est donc la mauvaise utilisation que les hommes ont faite d'une passion qui au départ était bonne, dans le contexte de la résurgence de conflits religieux, qui explique le passage de l'enthousiasme au fanatisme. Voltaire rendra, dans son *Dictionnaire philosophique* en 1764, la distinction extrêmement claire : « Celui qui a des extases, des visions, qui prend ses songes pour des réalités, et ses imaginations pour des prophéties, est un enthousiaste ; celui qui soutient sa folie par le meurtre, est un fanatique » (article « fanatisme »).

Ces deux remarques peuvent nous inciter à examiner avec prudence la question du fanatisme. Il y a peut-être là la manifestation d'une tendance propre à l'esprit humain qui ne se manifeste pas seulement dans le domaine religieux : l'observation de ce phénomène dans d'autres domaines du savoir ou de la pratique (comme la médecine ou la politique) peut donc fournir des éléments d'analyse et des outils pour proposer des remèdes. En outre, si le sens proprement négatif du fanatisme semble directement lié à la rencontre des passions avec le sentiment religieux, cette rencontre ne concerne pas une religion à l'exclusion des autres. Dès lors, la question urgente n'est pas tant de se demander si telle croyance plutôt qu'une autre porterait en elle les germes du fanatisme, mais plutôt d'essayer de comprendre les facteurs pouvant expliquer cette contamination passionnelle du phénomène religieux et de réfléchir aux moyens d'y remédier. Comment évaluer et éprouver le comportement de ces individus qui mettent le corps politique et la croyance religieuse en danger par leur prétention à une communication directe avec le divin ? Comment savoir si nous avons à faire à des possédés (c'est la vieille hypothèse démonologique d'une influence du démon), à des imposteurs (utilisant la crédulité du peuple pour s'attribuer une autorité, hypothèse politique), à des malades (hypothèse médicale) ou à des individus sincères dans leurs convictions ?

En 1621, l'homme d'Église Robert Burton analyse le fanatisme religieux comme une forme de folie extrêmement menaçante pour le corps politique : « Peut-il exister de plus grande folie que celle d'un homme qui a décidé qu'il est Dieu, comme le font certains ? » (*Anatomie de la mélancolie*, trad. B. Hoepffner, Paris, Corti, 2000, tome III, p. 1748). Cette folie correspond, selon Burton, à l'une des manifestations possibles de la mélancolie. Cette caractérisation lui permet de déployer une critique des excès de certains comportements religieux : superstitions, excès de zèle, visions, prophéties, croyances aux miracles. Ceux-ci troublent, parfois de façon meurtrière, la vie civile et sociale. Ils témoignent d'une confusion entre le produit de l'imagination et la révélation divine, dont la possibilité est pour Burton inhérente au protestantisme dans sa version puritaine, mais qui concerne plus géné-

ralement tout type de religion. Mais Burton fait surtout de cette description clinique des comportements religieux un formidable outil d'analyse. La mélancolie religieuse indique la présence d'une perturbation de la relation entre l'âme et le corps. Il faut donc commencer par resituer ces phénomènes dans une réflexion plus large sur l'homme et sur la manière dont les passions peuvent venir perturber l'esprit d'un individu. Mais il convient aussi de réfléchir à la dimension sociale et politique de l'enthousiasme : il y a là, en effet, le symptôme d'une crise collective. L'enthousiasme est d'ailleurs présenté par les médecins comme une maladie contagieuse, l'imagination des malades jouant un rôle essentiel dans la transmission du mal (que ce dernier soit réel ou imaginaire). Le philosophe anglais Shaftesbury se souviendra de cette analyse lorsqu'il fera remarquer que la religion peut se muer en « panique », lorsque « l'enthousiasme [...] se réveille, comme il le fera en des circonstances mélancoliques [...] dans les moments funestes, quand les esprits des hommes fonctionnent au ralenti » (*Lettre sur l'enthousiasme*, 1708, trad. C. Crignon-De Oliveira, Paris, livre de poche, 2002, p. 129).

Reprenant le vocabulaire médical de la mélancolie et des humeurs, ce philosophe (qui fut le précepteur de Locke) propose d'en faire l'instrument d'une diététique. Nous ne sommes pas aptes à juger des choses dans n'importe quelle disposition. La crainte, la tristesse, souvent inhérentes à notre manière d'enseigner la religion (croire en Dieu par crainte du châtement divin, entretenir un sentiment de culpabilité source de tristesse) annihilent les capacités de discernement des hommes. Voilà pourquoi on peut considérer l'humeur et l'esprit (« *wit and humor* ») comme les outils d'une diète ou cure philosophiques indispensables. Shaftesbury rappelle, dans un autre texte, les propos de Gorgias cités par Aristote dans sa *Rhétorique* (III, 10) : « C'était l'opinion d'un sage de l'Antiquité que l'humour est la seule manière d'éprouver la gravité, et la gravité la seule manière d'éprouver l'humour. Un sujet qui ne pouvait supporter la raillerie était suspect, et une plaisanterie qui ne pouvait supporter un examen sérieux était certainement une fausse espèce d'esprit » (*Sensus Communis* I, 5). Il en vient ainsi à considérer que « la bonne humeur n'est pas seulement la meilleure garantie contre l'enthousiasme mais le meilleur fondement de la piété et de la vraie religion » (*Lettre sur l'enthousiasme*, section III, p. 137). Les « bouffonneries », les « spectacles de marionnettes » pratiqués dans les foires, sont la meilleure parade possible contre le phénomène sectaire car, à l'inverse de la persécution, elles permettent de ne pas donner transformer les fanatiques en victimes.

Mais cette liberté critique ne risque-t-elle pas d'aller trop loin, d'outrepasser les bornes de la décence ? Si la religion doit accepter l'épreuve du ridicule, le ridicule doit lui aussi accepter l'épreuve d'un examen critique. Se pose alors la question des limites de l'usage de la satire ou de la caricature, des pratiques largement répandues dans la société du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (on peut penser aux *Voyages de Gulliver* de Jonathan Swift mais aussi aux journaux satiriques de l'époque comme le *Tatler* ou le *Guardian* ou aux caricatures de William Hogarth). Shaftesbury considère que l'esprit et l'humour doivent être soumis à une norme (en particulier celle de la politesse). Mais il considère aussi que cette norme ne peut jamais nous être imposée de l'extérieur : c'est à nous de la déterminer, par l'usage que nous faisons de notre esprit, librement. Aucune autorité, sinon celle de la pensée elle-même, n'a le pouvoir de décider jusqu'où la liberté de penser peut aller. Limiter cette liberté sur un point seulement reviendrait à l'annihiler complètement. « Il est vrai que cette liberté peut sembler aller trop loin. On dira peut-être que nous en faisons mauvais usage. C'est ce que chacun dira quand il se trouvera personnellement mis en cause et que son opinion sera examinée librement. Mais qui peut se faire le juge de ce qui doit être examiné librement et de ce qui ne le doit pas, du moment où il faut faire usage de la liberté et du moment où il ne le faut pas ? Quel remède devons-nous de manière générale prescrire à cela ? Où peut-on en trouver de meilleur remède que dans cette liberté même dont on se plaint ? » (*Lettre sur l'enthousiasme*, p. 122).

Il n'y a aucune raison de redouter la liberté critique car les formes excessives ou outrancières de la raillerie n'atteignent pas leur cible : le ridicule mal placé se ridiculise lui-même. Craindre que certains sujets soient tournés en ridicule, c'est manifester une absence de confiance dans son propre jugement ou ses propres croyances. Le rire, les échanges entre les hommes, la culture sont donc les meilleurs remèdes possibles contre le fanatisme. Telle est le sens du message délivré dans ce petit texte du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, un message qui selon nous est loin d'avoir perdu de son actualité. On le retrouve, sous une autre forme, dans un film sorti récemment, qui en produit là encore la démonstration magistrale : *Timbuktu* de Abderrahmane Sissoko (2014). Mais ceux qui proposent de nous soigner par le rire, qu'ils soient médecins, philosophes, cinéastes ou dessinateurs, s'exposent à la violence et à la mort.

contact&info

► Claire Crignon  
clairecrignon@gmail.com

## Approches politiques du religieux

*Sociologue et politiste, Patrick Michel est chercheur au Centre Maurice Halbwachs (CMH, UMR8097, CNRS / EHESS / ENS Paris). Ses recherches visent aussi bien à analyser les recompositions contemporaines du religieux, saisies à partir du politique, que celles du politique, appréhendées à partir du religieux et de ses évolutions.*

S'il apparaît aujourd'hui impossible, comme sociologue, de fournir de la religion une définition susceptible de faire consensus, le religieux apparaît cependant comme une clé d'analyse incontournable pour rendre compte des transformations du contemporain, ce qui explique pourquoi il a acquis depuis quelques années une visibilité nouvelle dans le débat public et scientifique. On est passé des discussions propres aux sociologues de la religion à une appropriation de cette religion par des perspectives discipli-

naires et théoriques différentes, débouchant notamment sur des interprétations *par le religieux* tant des conflits ethniques que du terrorisme, de la gestion de l'immigration ou de la question des banlieues, et de l'évolution politique de telle ou telle partie du monde.

Il s'agit dès lors, de ce fait, de réinscrire la religion (et plus largement le « croire », dans la perspective ouverte par Michel de

Certeau) au cœur d'une sociologie générale. De se déprendre des catégories indigènes des sociologies spécialisées. D'appréhender donc le religieux non *en tant que tel*, doté d'une pertinence qui lui serait propre, mais comme un indicateur susceptible, une fois contextualisé, de se voir constitué en analyseur.

Nous sommes en fait incapables de cerner dans toute leur ampleur les effets d'une tendance lourde, affectant (selon des modalités naturellement spécifiques à chacune d'elles) toutes les sociétés contemporaines, à l'établissement individualisé d'un rapport au sens, c'est-à-dire à l'appropriation individuelle *légitime* des ressources symboliques disponibles. Ce qui se joue sur le terrain de la religion intervient ici comme vecteur et comme révélateur de cette individuation du croire et simultanément comme ressource potentielle de freinage, de contestation voire de refus tant de l'individuation que des tendances lourdes dont celle-ci participe et qu'elle peut sembler récapituler. Elle permet tout autant, en fournissant les répertoires nécessaires pour en assurer la traduction, « d'apprivoiser » ces tendances.

En second lieu, le constat doit être dressé des limites auxquelles se heurtent les analyses habituellement développées concernant le religieux. Les évolutions contemporaines de nos sociétés mettent en évidence l'obsolescence d'un dispositif conceptuel articulé pour l'essentiel, en matière de religion, sur les théories de la sécularisation et, symétriquement plus que contrairement, sur les « productions religieuses » de la modernité, qualifierait-on celle-ci d'« hyper » ou de « post ». D'où la nécessité de repenser le rapport entretenu par nos sociétés à la croyance, en s'intéressant à celle-ci comme à une pratique, et de dégager de cette réflexion un outillage intellectuel renouvelé.

La nécessité d'un tel renouvellement est attestée par la confusion qui règne autour du thème. La religion est de fait souvent constituée dans l'analyse en un objet extérieur à des évolutions avec lesquelles ses relations seront dès lors étudiées. Il y aurait ainsi, par exemple, une « dimension religieuse de la mondialisation ». Cette dernière entraînerait des effets d'adaptation, d'ajustements ou aurait pour conséquence des transformations affectant la religion. Une telle approche, qui perpétue l'idée qu'il existerait un champ religieux plus ou moins autonome, découle d'un double présupposé : il serait possible de reconduire les mutations du croire contemporain à ce que l'on peut en percevoir dans le seul registre du religieux ; une conception de ce religieux forgée dans et par la référence à une stabilité organisatrice demeurerait valide pour identifier les évolutions induites par le mouvement contemporain. Ces présupposés sont à l'œuvre dans la façon dont sont posées et traitées, médiatiquement, politiquement et souvent scientifiquement, des questions du type : La religion est-elle favorable à telle ou telle forme d'économie ? La religion (ou telle ou telle confession, et au premier chef bien sûr l'islam) est-elle ou non compatible avec la démocratie ? Ou bien encore, et plus trivialement : y a-t-il « nouveau » ou « retour du religieux », voire « revanche de Dieu » ? La laïcité est-elle menacée ?, etc.

Selon la formule de Michel de Certeau, lorsque le politique fléchit, le religieux revient. Mais s'il revient, ce n'est assurément pas en tant que tel. Sa visibilité a pour fonction première de souligner un déficit du politique si cruel qu'il lui manquerait les mots politiques pour se dire. D'où le recours au religieux, comme registre d'articulation, en situation de flottement généralisé des repères et des marqueurs, de l'urgence et de l'impossibilité simultanées de nouer un rapport renouvelé à une totalité. Et ce sur fond d'épuisement du croyable où plus encore que celle du religieux,

c'est la crédibilité du politique qui est aujourd'hui interrogée.

Un mode traditionnel d'analyse des rapports entre politique et religion consiste à s'intéresser au positionnement politique des grandes institutions et confessions religieuses, à cerner les stratégies mises en œuvre et les redéploiements de celles-ci dans le contemporain. Ce mode d'analyse n'est certes pas dépourvu d'intérêt. Il contribue pourtant, en privilégiant l'institution, à perpétuer une lecture ne rendant pas compte de processus beaucoup plus larges et dont les recours contemporains au religieux (souvent d'ailleurs sur le mode du resurgissement extra-institutionnel) ne seraient jamais que des symptômes ou des révélateurs.

C'est en conséquence une approche par le « croire » qu'il importe de lui substituer, dans la perspective à laquelle invitait Georges Balandier, dans *Le dédale*, lorsqu'il soulignait combien « l'espace du croire porte les chantiers où un travail de reconfiguration s'effectue maintenant [...]. De la mémoire s'y recompose, de la continuité s'y rétablit, du sens s'y recherche, ainsi que les signes révélateurs d'affinités naissantes avec un monde en transformation continue ».

Le croire est le dispositif, nécessairement dynamique et donc évolutif, par lequel du sens est recherché et affecté. Ce croire est particulièrement sollicité — et bousculé — dans une situation caractérisée par l'accélération du mouvement, d'une part, l'urgence nécessitant de définir un nouveau rapport avec lui, de l'autre. Par mouvement, on entend simultanément les transformations intervenant sur une scène, l'état de conscience de ces transformations et la procédure qui conduit, sur la base de cet état de conscience, à articuler un rapport avec elles. L'accélération de ce mouvement est couplée à la mise en évidence du manque de plausibilité des repères qui, hier encore, permettaient, sinon de l'encadrer, au moins de feindre qu'un tel encadrement fût possible. En d'autres termes, nous sommes sortis d'un temps où il était possible d'accréditer l'existence de stabilités organisatrices de la réalité pour entrer dans une ère où la référence à ces stabilités n'apparaît plus globalement *crédible*.

L'accélération du mouvement contemporain, assez largement confondue avec celle ressentie d'une « globalisation » à laquelle se trouvent confrontées l'ensemble des sociétés, induit de multiples et profondes transformations : circulation dans un espace pensé comme unifié, simultanéité dans un temps réputé être mondial, l'unité de base de cette scène étant précisément supposé être l'individu. Dans ce cadre, les rôles affectés aux diverses instances concourant à la fabrique de l'individu se voient redistribués. Et dans cette redistribution, largement conditionnée et informée par l'économique, le religieux remplit de nouvelles fonctions. Alors qu'il constituait, dans la modernité, doublement l'un des vecteurs de l'individualisation et le verrou à faire sauter pour y parvenir, une certaine forme de ce religieux s'assigne pour rôle, cscvvalisatiitlisdarvenj4 49733.es soi37n vf0 0 onditionnio, dentieio, dbrique o

---

du « réenchantement du monde ». Pour ne reprendre là que les titres d'ouvrages publiés par Harvey Cox et Peter Berger, hier grands théoriciens de la sécularisation et confessant aujourd'hui s'être radicalement trompés sur l'interprétation d'un monde selon eux « plus furieusement religieux que jamais ».

Dans la conception conservatrice nord-américaine dont le néo-pentecôtisme, présenté comme la religion du futur, constitue un vecteur de diffusion majeur, les frontières entre politique, religion, économie et idéologie tendent à s'estomper, sinon à dispa-



## Une expérience de l'interdisciplinarité entre sciences sociales et psychiatrie : le projet So-Psy

Financé dans le cadre du *Défi Innovations thérapeutiques pour les maladies mentales* de la Mission pour l'Interdisciplinarité du CNRS (2013-2015), le projet « Nouvelles approches du soin en psychiatrie : regards cliniques et sociologiques » (So-Psy) réunit des équipes de psychiatrie de l'hôpital Sainte Anne à Paris et des hôpitaux sud de Marseille ainsi que des équipes de sciences sociales du *Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé mentale, Société* (CERMES3, UMR 8211, CNRS / INSERM / EHESS / Université Paris Descartes) et du *Centre Norbert Elias* (UMR 8562, CNRS / EHESS / Université d'Avignon / Aix-Marseille Université). L'objectif de ce projet à caractère d'abord méthodologique est de contribuer au développement de nouvelles façons de décrire les pathologies mentales, l'expérience qu'en font les personnes et leurs conséquences pour ces dernières. A partir d'une série d'enquêtes menées auprès de différentes populations de patients, souffrant toutes de pathologies psychiatriques graves mais dans des contextes sociaux et à des stades différents de la trajectoire de maladie, nous cherchons à développer des méthodes originales de recueil et d'analyse des données qui nous permettent d'aborder sous un angle nouveau les processus de maladie. La complémentarité entre regard sociologique et psychiatrique doit ainsi nous permettre de proposer des approches innovantes pour la compréhension des pathologies mentales. Sans développer ici les résultats de ce projet, nous voudrions proposer quelques réflexions sur la pratique de l'interdisciplinarité telle que nous l'avons mise en œuvre dans cette expérience.

Soulignons d'abord qu'une telle collaboration aurait certainement semblé beaucoup plus naturelle il y a une trentaine d'années. Psychiatrie et sciences sociales partageaient alors, dans une large mesure, un programme de recherche fondé sur l'idée que la maladie mentale était profondément façonnée par des processus sociaux. Si la relation de travail était aussi faite de critique et de concurrence, les deux disciplines parlaient ainsi, d'une certaine manière, une langue commune et les travaux des uns nourrissaient ceux des autres. A partir des années 1980-1990, le tournant pris par la psychiatrie vers les neurosciences et, de façon générale, la médecine des preuves d'un côté, la montée des perspectives critiques en sociologie de la psychiatrie dans le prolongement du programme constructionniste de l'autre, ont rendu ce dialogue si ce n'est difficile, du moins plus distant. Alors que nos deux disciplines s'engageaient dans une approche plus académique de la recherche, une forme d'ignorance mutuelle a dès lors caractérisé les relations entre elles, l'une et l'autre prétendant détenir un savoir exclusif sur la maladie mentale. L'essor, ces dernières années, de programmes de recherche sur la biologie du social en épigénétique ou neurosciences a pu sembler permettre une évolution de ce statu quo. Alors qu'un certain nombre de chercheurs issus des sciences biomédicales relançaient des appels à des collaborations interdisciplinaires à leurs collègues des sciences sociales, ces derniers critiquaient voire disqualifiaient ces perspectives en leur reprochant de promouvoir une conception réductionniste du social et de développer finalement une vision hégémonique de la recherche sur les interactions biologie société.

Dans ce contexte, notre collaboration dans le projet So-Psy a été rendue possible par un questionnement partagé autour du niveau auquel les phénomènes pathologiques doivent être analysés

et compris. Ce questionnement s'inscrit dans un double agenda psychiatrique et sociologique.

Du côté de la psychiatrie, la réflexion menée sur le statut de ses entités cliniques a abouti, depuis quelques années, à un renouvellement en profondeur de la sémiologie, nourri par l'apport des neurosciences et plus largement de la psychologie cognitive. Ces approches s'accompagnent aussi de nouvelles façons de prendre en charge les personnes et de répondre à des problèmes qui se présentent eux aussi sous des formes nouvelles. La remédiation cognitive ou la psychiatrie du jeune adulte, deux des situations abordées par le projet So-Psy, sont certains des terrains importants de ces approches innovantes.

La sociologie, de son côté, abordait classiquement les questions de l'expérience de la maladie mentale dans le cadre de son programme de recherche sur les carrières de malade mental et sur les trajectoires de maladie, lancé aux Etats-Unis dans le courant des années 1960. Or, ce programme connaît depuis quelques années une forme d'épuisement alors que l'hôpital psychiatrique fermé, qui en était non seulement le principal terrain mais, plus profondément — avec le concept d'institution totale — le cadre théorique, est lui-même entré en crise. Le processus de « désinstitutionnalisation » psychiatrique à l'œuvre en France depuis les années 1980 a en effet conduit à un transfert des prises en charge vers des structures à temps partiel voire en ambulatoire, faisant ainsi émerger des trajectoires plus complexes et des expériences plus diffuses entre maladie et non maladie. La santé mentale, le handicap psychique, la souffrance psychique, le risque, voire l'exclusion sont quelques-unes des notions qui balisent ces nouvelles frontières de la maladie mentale. Se donner les moyens d'une compréhension de ces expériences de maladie apparaît ainsi comme un enjeu important pour notre discipline.

Au-delà de ce questionnement, c'est l'intérêt partagé par les sociologues et les psychiatres du projet pour la maladie mentale dans son contexte d'émergence qui a rendu possible cette collaboration. Il faut noter que, pour nos collègues psychiatres, cet intérêt est avant tout celui de cliniciens au contact quotidien avec les patients. Clinique et sociologie ont en effet en commun une forme de pensée par cas, et même si celle-ci correspond à des approches et des compréhensions différentes de la part du général et de l'individuel dans la constitution du cas, même si, en d'autres termes, le cas des psychiatres n'est pas celui des sociologues, cette manière de penser reflète cependant une même conception de la centralité des individus dans la constitution des savoirs sur leur pathologie. A cet égard, le point de départ de l'écriture du projet était une conscience de la part des psychiatres des limites de leurs outils et concepts pour aborder et comprendre complètement certains enjeux concernant les parcours de soin et le rétablissement. Dans la mesure où l'engagement d'une personne dans une trajectoire de maladie repose sur sa capacité à développer un point de vue sur ses problèmes et, par là, sur une forme d'autonomie, il devenait pertinent de faire appel à des approches de sociologie compréhensive à même de restituer de façon riche les raisonnements des acteurs pour comprendre ces trajectoires. En retour, les sociologues avaient une conscience aiguë de la nécessité de prendre en compte les savoirs et approches psychia-

triques pour comprendre comment les personnes s'orientent vis-à-vis de leur pathologie.

Travailler ensemble sur nos questionnements respectifs a cependant nécessité un travail de traduction pour rendre intelligible dans nos langues disciplinaires respectives les questions que nous nous posions et parvenir à répondre aux demandes des collègues. Ainsi, là où les psychiatres attendaient des sociologues des raisonnements causaux à même de fournir des explications aux comportements observés ou des critères validés et standardisés pour repérer des éléments dysfonctionnels dans les trajectoires de soin, les sociologues répondaient qu'il s'agit plutôt pour eux de comprendre le sens que les personnes attribuent à leurs problèmes et d'analyser les conditions qui rendent possibles ces discours. S'il pouvait paraître assez compliqué, le dialogue devenait néanmoins plus riche lorsque les psychiatres faisaient valoir les limites auxquelles font face les personnes pour construire ce sens en raison même de leur pathologie. Ainsi, les travaux montrant une atteinte de la mémoire autobiographique et du soi narratif chez les personnes souffrant de schizophrénie interrogent-ils de fait le penchant des sociologues à la recherche d'une vérité ultime dans ce que les personnes racontent d'elles-mêmes. Si, jusqu'à un certain point, ces réflexions ont ainsi pu permettre de négocier une forme de complémentarité entre regards clinique et sociologique, la différence entre nos perspectives reflète néanmoins une profonde divergence dans notre compréhension du statut du discours des personnes dans la constitution de savoirs sur leurs troubles. Elle engage également un rapport différent aux méthodologies dont disposent nos deux disciplines.

Une autre dimension de la discussion concerne le rapport à la communication et à l'écriture scientifique. A bien des égards, psychiatrie et sciences sociales vivent dans des mondes aux formats différents, impliquant à la fois des pratiques d'écriture différentes et des attentes différentes vis-à-vis de l'écrit. L'enjeu est épistémologique dans la mesure où il concerne le mode d'administration de la preuve, les façons de conduire les analyses et, plus largement, le statut de la théorie dans nos disciplines respectives. Sans nécessairement ramener l'écriture en sciences sociales à la description dense des anthropologues, celle-ci repose néanmoins sur un mode narratif à distance de la discussion statistique et méthodologique devenu le standard de publication en biomédecine. Mais l'enjeu est également stratégique dans la mesure où il concerne le choix des supports de publication, la signature des articles et la propriété des résultats. Là où les sciences sociales conçoivent l'auteur à la fois comme seul responsable des analyses et seul sujet de l'énonciation scientifique, les psychiatres voient leurs publications comme le produit de collectifs de travail et neutralisent le sujet de l'énonciation dans le récit scientifique.

Au-delà de ces difficultés, jusqu'à quel point la collaboration a-t-elle modifié nos pratiques de recherche respectives ? Du côté des psychiatres, la participation des sociologues au quotidien des équipes de soin a certainement contribué à introduire une perspective nouvelle dans le travail psychiatrique et, éventuellement, à faire évoluer le point de vue des acteurs sur leur propre travail. S'il s'agit là d'un des effets classiques de la présence de sociologues au jour le jour au sein des collectifs de travail, le travail réalisé en commun sur les trajectoires de soin dans le cadre de ce projet a permis de faire émerger une attention probablement plus soutenue pour les dynamiques sociales à l'œuvre dans les trajectoires de maladie.

Du côté des sociologues, la collaboration interdisciplinaire nous

a conduits à repenser notre position vis-à-vis de nos collègues psychiatres dans les recherches que nous menons auprès d'eux. On peut comprendre cette réflexion à l'intérieur de la distinction classique proposée par le sociologue américain Robert Straus en 1957 entre *sociologie dans* et *sociologie de* la médecine, c'est-à-dire entre une sociologie développée à partir d'un questionnement et des catégories produites par la médecine et une sociologie interrogeant ces mêmes catégories et élaborant son propre questionnement. Cette seconde position correspond à celle, traditionnelle, du sociologue des pratiques psychiatriques, engagé dans un travail de terrain auprès des équipes cliniques qu'il observe dans une position d'extériorité relative. Ainsi que l'ont noté de nombreux auteurs, ce type de relation au terrain conduit souvent à des situations de faux semblant dans lesquelles sociologues et médecins développent des visions divergentes des raisons de la présence des premiers auprès des seconds et de ce qui les intéresse dans le travail médical, conduisant les sociologues à être incapables de communiquer à leurs relations de terrain le sens de leur recherche, au risque de les décevoir lorsque ceux-ci sont amenés à prendre connaissance des publications. Un cas extrême mais néanmoins fréquent est celui où les sociologues répondent à des commandes du corps médical qui ne leur paraissent pas pertinentes en fonction de leur propre agenda disciplinaire et développent alors leur propre projet en dérivation sur ces commandes.

Dans le cas du projet So-Psy, les relations nouées avec l'équipe psychiatrique au moment de la préparation du projet, le fait de partager ensuite un questionnement, conduit à une autre forme de travail ethnographique avec les cliniciens et non pas *sur* leurs pratiques. Cette approche nous a permis notamment d'accéder à un matériau de nature différente, non seulement parce que l'accès aux données cliniques nous était facilité dans la mesure où nous étions perçus comme des collègues par les psychiatres, mais aussi parce que le projet commun conduit à la production de données originales. Elle engage cependant une responsabilité d'une autre nature vis-à-vis des équipes soignantes et des patients. Ainsi, le fait de devoir expliquer et justifier aux équipes soignantes l'approche sociologique, de devoir en présenter les résultats tout au long du projet nous contraint dans la façon dont nous construisons nos analyses, à la fois pour notre rythme de travail et pour le contenu même de ces analyses. De même, notre intégration aux équipes soignantes clarifie notre position vis-à-vis des patients et interdit cette ambiguïté que nourrit la relation ethnographique traditionnelle et que le sociologue Howard Becker avait résumé par une question : de quel côté sommes-nous, entre perspective médicale et point de vue du patient ? Ces déplacements peuvent sans doute se révéler parfois contraignants, c'est cependant l'un des enjeux de la collaboration interdisciplinaire que de les rendre productifs.

contact&info

► Nicolas Henckes, CERMES3  
henckes@vjf.cnrs.fr

# VIE DES RESEAUX

## Le Gis Participation du public, décision, démocratie participative

Deux raisons principales ont conduit à la création du Groupe d'intérêt scientifique Démocratie et Participation, fin 2009. D'une part, un double constat s'imposait : non seulement celui de l'ampleur nouvelle dans les sciences humaines et sociales des questions relatives au renouvellement de la démocratie, mais également celui de la dispersion des travaux sur la participation du public et la démocratie participative. Sans doute est-ce parce que les dynamiques de recherche qui se sont développées depuis plus d'une décennie sont principalement organisées par la logique des appels à projets de recherche découpée par thématiques (risques, TIC, nanotechnologies, etc.), par politiques sectorielles (urbanisme, environnement, santé, école, politiques sociales, science et technologie, communication, etc.) ou par leurs échelles de mise en œuvre (gestion de proximité, différents niveaux territoriaux de gouvernement, du local au mondial, etc.). D'autre part, des questions transversales parcourent ces travaux, qui sont susceptibles de donner sens à divers croisements pour faire converger les dynamiques créées. Qu'il s'agisse de l'existence ou non d'une « demande sociale » de participation, de l'institutionnalisation de procédures de débat ouvert dans certains secteurs de l'action publique plutôt que dans d'autres, d'expérimentations délibératives dans les mouvements sociaux, du renouvellement des normes politiques et des formes de la représentation appelé par les conséquences de la crise financière ou les défis de la crise écologique, de l'évaluation des effets de la participation du public aux processus décisionnels, un vaste ensemble de questions demande tout à la fois des bilans, des discussions et des propositions.

### Un pari réussi : structurer le domaine des études de la participation en démocratie

Aucun laboratoire de recherche n'est centralement destiné en France à l'étude de ces questions, ni même à l'étude de la démocratie, contrairement à ce que l'on rencontre fréquemment à l'étranger. Le pari de la création du Gis a été d'envisager la mobilisation de la communauté de recherche francophone autour des questions nodales qui traversent les recherches sur la participation en démocratie. Celles-ci se situent au croisement de disciplines très diverses (science politique, sociologie de l'action publique, sociologie des mouvements sociaux, études urbaines, gestion de l'environnement, aménagement et géographie, droit public, sciences de l'information et de la communication, études sociales des sciences, économie, gestion, psychologie sociale, sciences de l'éducation, théories de l'argumentation et sciences du langage...). L'activité du Gis est alors destinée à structurer collectivement l'effort de recherche en considérant que, comme objet scientifique, la participation constitue une entrée privilégiée, un point de passage obligé pour analyser soit un secteur social, soient les transformations de la société civile, soient les relations qu'entretiennent entre eux certains groupes d'acteurs,



soit l'évolution des cultures politiques, sans négliger l'influence que ces phénomènes exercent en retour sur la démocratie. Les études de la participation du public en démocratie, dégagées de la périphérie de domaines plus vastes où elles restaient cantonnées, sont ainsi constitutives d'un domaine de recherche plutôt que d'un champ spécifique, et la création du Gis n'a pas prétendu les organiser autour d'un paradigme partagé. Au contraire, le conflit redevient l'objet central, pour dépasser le « tropisme procédural » des travaux centrés sur l'observation fine du fonctionnement des dispositifs participatifs, et l'étude des conflits va de pair avec un pluralisme des méthodes et des références.



Cela fixait les ambitions du Gis : faire circuler les références, croiser les regards disciplinaires sur les terrains d'études, constituer des outils collectifs — comme le *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*<sup>1</sup> ou la revue *Participations*<sup>2</sup> — voire bâtir des protocoles d'enquête plus largement partagés pour permettre une plus grande cumulativité des résultats, faire dialoguer les questionnements des chercheur.e.s et des acteur.e.s de la participation.

L'activité du Gis montre de ce point de vue la fécondité de lignes de confrontation qui souvent opposent les travaux, autour de couples comme conflit / consensus, processus / procédures, représentation / participation, démocratie délibérative / démocratie participative, dès lors que l'on favorise la pluralité des approches disciplinaires et méthodologiques, des postures de recherche, des cadrages théoriques, et que l'on accorde toute sa place à l'enquête, au déploiement des cas et à la description des situations étudiées. Elle montre l'intérêt de maintenir ouverte la ten-

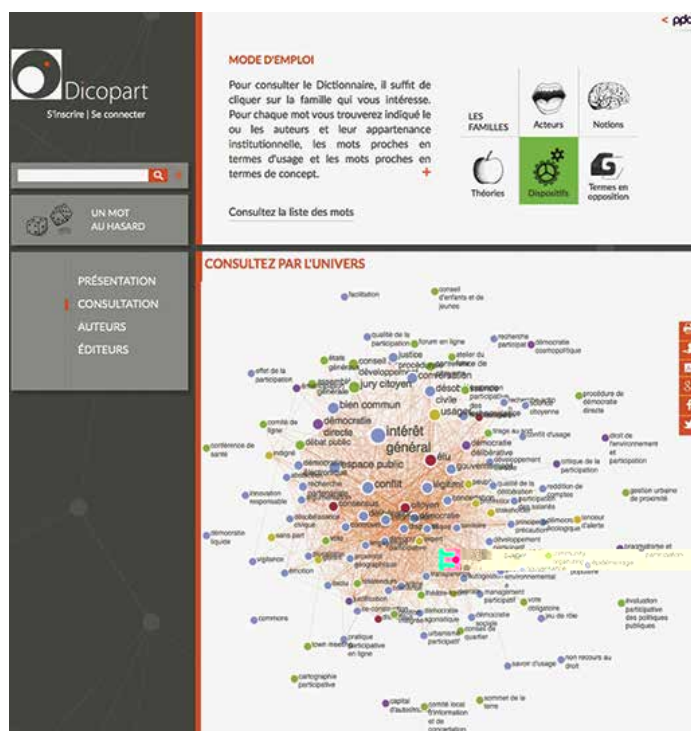
1. Casillo I. avec R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu et D. Salles (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, Gis Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. <http://www.dicopart.fr/>

2. *Participations. Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté* éditée par De Boeck Supérieur et diffusée sur Cairn.info : <http://www.cairn.info/revue-participations.htm>.

Le projet d'un *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* est né du démarrage de l'activité du Gis Démocratie et Participation. Il s'agissait de constituer une ressource collective partageable entre les chercheurs et les acteurs, praticiens ou décideurs, rassemblant les mots à travers lesquels les uns et les autres définissent, pratiquent et théorisent la participation du public aux processus décisionnels. En proposant une réflexion sur les mots en usage dans le domaine, le *Dictionnaire* ne cherche pas à figer des définitions ou à établir un langage commun, mais il explore les pratiques du monde composite des chercheurs et des acteurs de la participation, afin de clarifier les termes des débats que la participation du public suscite.

Publier un dictionnaire en ligne plutôt qu'une édition papier, un dictionnaire critique et pas simplement un wiki, est un choix de méthode et de résultat. Les 210 notices prévues (120 déjà en ligne) sont signées de leurs 160 auteurs, mais ouvertes à la contribution de leurs lecteurs selon des règles précises permettant le débat scientifique. Une analyse textuelle du corpus entier identifie les proximités entre les entrées et décrit un réseau sémantique caractérisant le domaine. Cette carte de liens ainsi que nombre d'autres outils offrent de multiples possibilités de navigation et de recherche dans le *Dictionnaire*.

► [En savoir plus](#)



sion entre une approche de la participation structurée autour des questions transversales du domaine (l'objet de l'introduction du premier numéro de la revue *Participations* était de les repérer) et les approches de la participation comme objet dérivé de champs disciplinaires spécialisés. L'intérêt de toute l'activité du Gis est de permettre la confrontation, vive parfois, entre ces travaux dont les programmes et les questionnements pourraient autrement s'ignorer.

Puisqu'il s'agit de mobiliser la communauté des chercheurs francophones en sciences humaines et sociales autour de la discussion collective de l'agenda des travaux, le Gis fonctionne depuis sa création comme un réseau de recherche sur la participation du public en démocratie<sup>3</sup>, et non comme une communauté stable structurant un champ de type disciplinaire. L'attractivité du Gis pour les chercheurs, dont très peu se vouent exclusivement aux questions de la participation, est d'être un espace pluridisciplinaire ouvert de dialogue sur les questions transversales rencontrées dans les multiples domaines où se déploient les phénomènes participatifs. Son activité a ainsi contribué à désenclaver les recherches sur la participation, notamment pour les doctorants, a favorisé la discussion interdisciplinaire et a rendu plus visible à l'échelle internationale la recherche francophone sur la participation.

## L'animation de la recherche et des études doctorales

La création du Gis s'est concrétisée par la tenue des **premières journées doctorales** sur la participation du public et la démocratie participative, à l'École normale supérieure de Lyon, fin novembre 2009<sup>4</sup>. Depuis, deux autres éditions ont eu lieu, en **octobre 2011**, à l'École des hautes études en sciences sociales, à Paris<sup>5</sup>, dans le cadre du **premier Congrès du Gis**<sup>6</sup> qui a été l'occasion du lancement de la revue *Participations*, et en **novembre 2013** à l'Université Victor Segalen, à Bordeaux<sup>7</sup>. Les quatrièmes journées doctorales auront lieu à Lille les 13 et 14 novembre 2015. Les journées doctorales donnent une bonne illustration de ce qu'a permis la création du Gis. L'appel à communications, non thématique et très proche pour chacune des trois éditions, a recueilli 82 propositions en 2009, 71 en 2011 et 54 en 2013 soit un total de 207 propositions de communications, témoignant d'un flux soutenu de travaux doctoraux. Ces 207 propositions de communications émanent de 183 doctorants dont 167 ont été invités à communiquer à l'une, au moins, des trois sessions, où ont été présentées de 47 (en 2009) à 43 (en 2013) communications (certaines étant collectives). L'éventail des disciplines des sciences humaines et sociales représentées est large : la science politique et la sociologie compte ensemble pour moitié des communications présentées, l'aménagement et l'urbanisme, la géographie

3. 55 laboratoires — UMR, laboratoires propres d'organismes de recherche ou équipes d'accueil universitaires — sont associés au Gis. Dans chacun, quelques chercheurs contribuent, de diverses manières, à l'activité du Gis.

4. *Actes des 1ères journées doctorales sur la participation et la démocratie participative*, Lyon, 27-28 novembre 2009, ISSN 2271-7994.

5. *Actes de la 2ème journée doctorale sur la participation et la démocratie participative*, Paris, 18 octobre 2011, ISSN 2271-7994.

6. *Actes du premier Congrès du Gis Démocratie et Participation*, Paris, 18-21 octobre 2011.

7. *Actes des 3èmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative*, Bordeaux, 22-23 novembre 2013, ISSN 2271-7994.

## Les relations entre chercheurs et acteurs sur la question du pouvoir d'agir

Le 8 juillet 2013, la sociologue Marie-Hélène Bacqué et le responsable de l'association ACLeFeu Mohamed Mechmache ont remis au Ministre de la ville François Lamy leur rapport *Pour une réforme radicale de la politique de la ville*. Ce dernier est consacré à la citoyenneté et au pouvoir d'agir dans les quartiers populaires et est sous-titré par le mot d'ordre « Ça ne se fera plus sans nous ».

Pour les deux auteurs, qui ont rencontré au cours de leur mission 300 acteurs associatifs et ont mené une conférence citoyenne sur le sujet, faire des habitants les acteurs du changement aurait été le « rendez-vous manqué » de la politique de la ville car celle-ci reste imposée par le haut. Aussi proposent-ils de la refonder sur des mots et des pratiques nouvelles — « l'empowerment à la française » : codécision, co-construction, pouvoir d'agir, pouvoir d'interpellation et d'action des citoyens. Ils proposent de renouveler profondément la participation dont les dispositifs classiques n'ont pas dépassé la communication ou la concertation autour de projets : intégrer au moins 50 % d'habitants dans les instances de décision de la politiques de la ville (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Conseil national des villes, etc.), créer un fonds d'interpellation à destination des habitants géré par une autorité indépendante et, au niveau local, des tables de quartier rassemblant associations et collectifs. Le rapport propose cinq orientations majeures (avec 26 propositions plus concrètes qui y sont reliées) en mesure de redessiner profondément la politique de la ville : appuyer le développement du pouvoir d'agir, les démarches d'empowerment ; mettre les citoyens au cœur des services publics ; démocratiser la politique de la ville ; changer l'image des quartiers ; accompagner un renversement de démarche par la formation et la co-formation. Ces propositions ont été diversement reprises dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 qui prévoit la mise en place d'un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire.

Pour donner suite aux propositions d'une « réforme radicale de la politique de la ville », représentants associatifs et chercheurs spécialisés en démocratie participative se sont réunis le 9 février 2014 à Paris pour structurer l'alliance inédite entamée lors de la mission, et préparer la naissance d'une « plateforme des quartiers populaires ». Pas sans nous, la coordination citoyenne ambitionnant de devenir un véritable « syndicat des banlieues », a été constituée le 8 septembre 2014 à Nantes par cent cinquante associations de quartier. La plateforme nationale d'échanges de pratiques est épaulée d'un conseil scientifique, composée d'universitaires et de professionnels (urbanistes, architectes), élargissant la Commission constituée lors de la mission Bacqué-Mechmache. Plusieurs membres du Conseil scientifique du Gis, en premier lieu Marie-Hélène Bacqué, sont depuis l'origine impliqués dans cette démarche à laquelle le Colloque du Gis de janvier 2015 a fait largement écho.

### ► Référence

**Bacqué M.-H., M. Mechmache, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville*, Paris, La Documentation française, 2013**

et le droit en rassemblent un quart, les sciences de l'information et de la communication, la philosophie, l'anthropologie un peu moins, enfin, l'économie, la gestion, l'analyse du langage et de l'argumentation, l'histoire sont peu représentées (une seule ou quelques communications en trois éditions). Certaines disciplines comme la psychologie sociale ou les sciences de l'éducation sont totalement absentes.

Un travail en cours d'Alice Mazeaud et Magali Nonjon<sup>8</sup> analyse beaucoup plus systématiquement les données sur les thèses sur la participation en France. Ces deux auteures mettent en évidence que malgré le nombre conséquent de travaux présentés lors des journées doctorales du Gis, celles-ci n'attirent qu'une minorité des thèses traitant de la participation (un tiers environ). Cette sélection, dont les mécanismes restent à comprendre (les appels à communication étant très ouverts et largement diffusés), conduit à une surreprésentation de quelques disciplines (notamment la science politique et l'aménagement) et privilégie les travaux qui interrogent l'articulation entre dynamiques participatives et enjeux démocratiques par rapport à ceux qui s'intéressent aux effets et aux enjeux de la participation dans des secteurs d'action publique particuliers. De plus, la thématique de la participation dans l'entreprise n'a jamais fait l'objet d'une communication

alors qu'un nombre conséquent de thèses lui sont consacrées. Au total, même si elle n'en sont qu'un miroir déformant, les journées doctorales sur la participation et la démocratie participative ont néanmoins rendu visible un domaine d'études très actif, permis d'en interroger les contours, d'en préciser les questionnements spécifiques et les disciplines engagées.

## Les relations entre chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation au cœur du renouvellement 2014-2017

La grande diversité des terrains d'études a été une condition pour faire bouger les cadres académiques dans lesquels était traditionnellement saisi l'objet "participation", et pour garantir la capacité de mise à distance critique de cet objet qui recouvre trop facilement la multiplicité des formes du social. La création de la revue *Participations*, avec dix numéros parus depuis fin 2011, comme les publications issues du premier grand colloque tenu en France sur la démocratie délibérative<sup>9</sup> (juin 2011), le bilan des études sur la participation en démocratie dressé lors du Congrès (premier numéro de la revue *Participations*), avec une journée d'études spécialement consacrée aux effets de la participation<sup>10</sup> (octobre 2011) manifestent cette préoccupation. Au-delà, toute l'activité

8. Mazeaud A. et M. Nonjon, *Le marché de la démocratie participative*, Brignais, Éditions du Croquant, à paraître en 2015.

9. Blondiaux L. et Manin B. (dir.), *Le Tourment Délibératif : bilan, critiques et perspectives*, Presses de Sciences po, à paraître en 2015.

10. Blondiaux L., J.-M. Fourniau, L. Monnoyer-Smith, C. Neveu (dir.), *À quoi sert la démocratie participative ? Un bilan critique des recherches sur les effets de la participation en démocratie*, Berne, Peter Lang, coll. « Méthodes participatives appliquées », à paraître en 2015.

du Gis montre que le croisement fécond de l'analyse réflexive des praticiens et des chercheurs questionne le positionnement classique des travaux académiques.

Beaucoup d'initiatives de laboratoires, de collectivités territoriales, d'opérateurs s'attachent à rapprocher les questionnements des chercheurs de ceux des praticiens de la participation. L'« embarquement » des chercheurs, non seulement dans la théorisation mais aussi dans la mise en place, la conduite ou l'évaluation de dispositifs participatifs, est un trait largement partagé par les travaux sur la participation, tant en France qu'ailleurs dans le monde, ne serait-ce que parce qu'il constitue une voie privilégiée d'enquête et d'accès au terrain. De telles formes d'implication et d'engagement croisés ne sont pas nouvelles en elles-mêmes et ont déjà fait l'objet de réflexions dans certaines disciplines ou sur certains objets. Mais la croissance des sollicitations émanant des partenaires non-académiques engagés dans des collaborations diverses avec des chercheur.e.s pour le développement de pratiques participatives, la réémergence récente de formes plus politisées, ou radicales, de participation dans la sphère des mouvements sociaux et des mobilisations, conduisent à examiner les relations entre recherche, institutions et mouvements sociaux à nouveaux frais. Les événements récents (attentats de janvier 2015) sont venus à leur tour nous rappeler l'urgence de réfléchir à la fragilité des connaissances sur le social, au sens et aux conditions du renouvellement démocratique dans nos sociétés. Le format même du Gis associant des partenaires appartenant au monde de la recherche et à celui des acteurs<sup>11</sup> a conduit à prendre ces questions à bras le corps dans le nouveau programme d'activité 2014-2017.

Le colloque tenu les 29 et 30 janvier 2015 à l'Université Paris 8<sup>12</sup> s'y est attaché. Près de cent propositions, portées par 140 auteurs, un grand nombre étant des propositions collectives, sont arrivées et 45 ont été acceptées, dont seulement 14 étaient des communications à une voix. Toutes les autres sont collectives, parfois portées par une équipe de chercheur.e.s ou d'acteur.e.s, plus souvent par des collectifs mixtes. L'organisation du Colloque a été une première tentative, restant à pérenniser, pour trouver des formes plus ouvertes et hospitalières à une diversité de participants et de contributeurs : chaque atelier était discuté par un « binôme » chercheur.e / acteur.e, deux tables rondes ont été or-

ganisées pour rompre avec le format de communications et une synthèse des débats utilisable et appropriable par tous sera publiée, en plus des Actes en ligne. L'apport propre du Gis est ainsi d'appréhender cette question des relations entre chercheur.e.s et acteur.e.s comme une caractéristique globale du phénomène participatif, transformant les processus de recherche comme les processus de décision.

Le croisement des expériences et des connaissances, l'approfondissement de la confrontation des cadres théoriques de référence, des concepts et des outils, et la discussion réflexive sur le positionnement de nos recherches dans la société, constituent ainsi des dimensions centrales du domaine des études de la participation et font l'objet du programme d'activité 2014-2017 du Gis. Cela suppose d'inventer des formes nouvelles d'animation de la recherche, réflexive et collaborative. Le Gis souhaite développer son travail en ce sens, en lançant plusieurs « ateliers coopératifs » — dont un démarre à la suite du colloque — sur le pouvoir d'agir dans les quartiers populaires.

11. Douze partenaires financent l'activité du Gis : quatre établissements de recherche (CNRS, Ifsttar, Irstéa et Cirad), trois organismes de l'État (ministère de l'écologie et du développement durable, ADEME, Commission nationale du débat public), l'Association des Régions de France et la Région Nord-Pas de Calais, et des maîtres d'ouvrage (EDF, Réseau de transport d'électricité, SNCF Réseau). *Décider ensemble*, l'Institut de la concertation et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France sont des partenaires associés.

12. *Chercheur.es et acteur.es de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses*.

#### contact&info

► Jean-Michel Fourniau  
Gis Démocratie et Participation  
[jean-michel.fourniau@ifsttar.fr](mailto:jean-michel.fourniau@ifsttar.fr)  
[gis-dep@mshparisnord.fr](mailto:gis-dep@mshparisnord.fr)

► Pour en savoir plus  
<http://www.participation-et-democratie.fr>

## La Fondation européenne de la science

Créée en 1974, la Fondation européenne de la science (European Science Foundation / ESF) est une institution non-gouvernementale réunissant 66 organisations-membres issues de 29 pays européens.



## Conférence internationale sur L'alphabétisation culturelle en Europe



La conférence sur *L'alphabétisation culturelle en Europe* (CLE) s'est tenue du 16 au 18 avril 2015 au *Birkbeck College* de l'Université de Londres. Créé en 2007, le projet d'envergure européenne sur l'alphabétisation culturelle repose sur deux idées. En premier lieu, que les sciences littéraires « philologiques » traditionnelles ont depuis longtemps évolué vers les sciences littéraires et culturelles [*Literary and Cultural Studies - LCS*], un champ d'études qui se concentre sur des concepts littéraires tels que la textualité, la fictionalité, la rhétoricité et l'historicité d'un large éventail d'objets non littéraires. En second lieu, que les façons dont les LCS aident à comprendre les enjeux sociaux contemporains et collaborent activement avec d'autres disciplines universitaires demeurent encore largement inexplorées.

Un projet cofinancé par la Fondation européenne de la science (ESF) et par COST (Coopération européenne dans le domaine de la science et de la technologie) s'est déroulé en 2009-2012 afin de renforcer la contribution des LCS à l'Espace européen de la recherche (ERA). D'un point de vue politique, il en est résulté une note de synthèse politique (*Science Policy Briefing - SPB*) de l'ESF qui recommande, entre autres mesures, la mise en place d'une

série de conférences biennales sur l'alphabétisation culturelle ainsi qu'un forum dédié à ce domaine de recherche. Le SPB peut être consulté dans son [intégralité](#).

Cette conférence, qui est la première de la série, constitue également la première étape vers la mise en œuvre des recommandations formulées dans le SPB. La conférence a réuni des universitaires ainsi que des décideurs politiques intéressés par la pertinence des sciences littéraires et culturelles pour la société, en Europe et au-delà.

Des travaux de recherche, politiquement pertinents dans les quatre domaines mis en exergue par le projet et par le SPB, ont été présentés lors de cette conférence : mémoire culturelle, migration et traduction, textualité numérique, biosocialité et corps.

Dans son discours introductif intitulé « Le savoir inclusif... comment ? » (*Inclusive knowledge... how?*), le professeur Alexandre Quintanilha de l'Université de Porto a présenté des questions transversales dans le domaine de l'interdisciplinarité et a démontré la contribution des arts et des humanités à la création d'un savoir nouveau.

Chaque domaine a ensuite été présenté par un intervenant principal :

- ▶ Professeur Aleida Assmann, Université de Constance : « Résonance et impact : vers une théorie des émotions dans la mémoire culturelle » ;
- ▶ Professeur Michael Cronin, Université de Dublin : « Manger nos mots : les livres, les hamburgers et la biosphère » ;
- ▶ Professeur Lars Elleström, Université Linnæus : « Un modèle de communication basé sur un outil d'interconnexion dans le contexte de l'alphabétisation culturelle » ;
- ▶ Sir David King, professeur et représentant spécial du gouvernement britannique pour le changement climatique : « Vers l'écocivilisation du XXI<sup>e</sup> siècle : réintégrer l'humanité dans le monde naturel ».

Les présentations et les discussions se sont poursuivies dans le cadre de trois séminaires universitaires, organisés chacun en quatre sessions thématiques (mémoire culturelle, migration et traduction, textualité numérique, biosocialité et corps) au cours desquelles plus de 30 contributions ont été présentées. Une session spéciale a été consacrée aux projets en chantier pilotés par des universitaires et ayant une pertinence directe au niveau de la société. Le programme a été complété par une séance de présentation de posters et par un atelier de mise en pratique inspiré par le SPB, illustrant l'intégration des compétences en matière

d'alphabétisation culturelle dans le programme pédagogique universitaire. Afin de reconnaître les arts comme partie intégrante de l'alphabétisation culturelle, un film documentaire, « L'acte de tuer » (*The Act of Killing*), a été présenté lors de la conférence et a été suivi d'une discussion. En parallèle de la conférence une installation artistique intitulée « Le faire ou le faire soi-même » (Do or DIY) a été réalisée par le collectif *Information as Material*.

La participation à la conférence a été très riche. Plus de 80 participants sont venus de 15 pays européens différents mais aussi d'Australie, de Corée et du Japon. La conférence regroupait non seulement des acteurs du milieu universitaire mais aussi du secteur commercial. Les pratiques créatives et diverses disciplines au sein et au-delà des Humanités ont également été largement abordées. Grâce à un programme de bourses, la participation de chercheurs en début de carrière a été significative.

Les sessions dédiées aux questions sociétales, qui se sont achevées par une table ronde rassemblant des représentants des institutions européennes et nationales, des associations et des universités, y compris de la Commission européenne, ont été l'un des points d'orgue de la conférence.

Les discussions qui se sont tenues lors de la conférence ont tourné autour de la compréhension de l'alphabétisation culturelle en tant que défi sociétal essentiel pour l'avenir de l'Europe et de sa relation avec le reste du monde. La contribution que peuvent apporter les sciences littéraires et culturelles pour comprendre et répondre à ce défi était également au cœur des débats. Si

la recherche en LCS a pour objectif d'influencer la société de manière significative, le développement des connaissances et des pratiques communes dans le domaine de l'alphabétisation culturelle doit être compris et promu en tant qu'objectif stratégique majeur.

Il a généralement été reconnu que l'initiative CLE devait s'efforcer d'atteindre une compréhension commune et large de la notion d'alphabétisation culturelle et de l'importance que celle-ci revêt et permettre une visibilité accrue du défi présenté par l'alphabétisation culturelle et de la contribution que les chercheurs en LCS font dans ce domaine. Organisateur et participants à la conférence vont désormais développer de façon conjointe des activités qui serviront ces objectifs et envisagent d'organiser la prochaine conférence CLE dans deux ans.

Toutes les informations sur la conférence ainsi que sur les activités de suivi sont [disponibles en ligne](#).

Les contributions nouvelles à la discussion sur le projet d'alphabétisation culturelle, son présent et son futur, sont encouragées et peuvent être effectuées via le site Internet.

contact&info

▶ [cleurope@bbk.ac.uk](mailto:cleurope@bbk.ac.uk)  
▶ Pour en savoir plus  
<http://www.esf.org>



# la lettre de l'InSHS

- ▶ **Directeur de la publication** Patrice Bourdelais
- ▶ **Directrice de la rédaction** Marie Gaille
- ▶ **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc [armelle.leclerc@cnrs-dir.fr](mailto:armelle.leclerc@cnrs-dir.fr)
- ▶ **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- ▶ **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- ▶ **Crédits images Bandeau**  
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- ▶ **Pour consulter la lettre en ligne**  
[www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm](http://www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm)
- ▶ **Pour s'abonner / se désabonner**  
[inshs.com@cnrs.fr](mailto:inshs.com@cnrs.fr)
- ▶ **Pour accéder aux autres actualités de l'INSHS**  
[www.cnrs.fr/inshs](http://www.cnrs.fr/inshs)

**Institut des sciences humaines et sociales CNRS**

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •